

# **CAHIERS DE L'ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL 1987-1988**

**6** COURS  
D'ÉTABLISSEMENT

## **AVERTISSEMENTS**

Les Cahiers de l'enseignement collégial sont les seules publications officielles des cours, disciplines et programmes de l'enseignement collégial au Québec. En cas de divergence, les Cahiers prévalent sur toute autre publication ou fichier informatisé faisant état des cours, disciplines et programmes de l'enseignement collégial.

---

Dans le présent document, le générique masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement pour alléger le texte.

---

Le présent Cahier ne rend pas inutiles les Cahiers déjà publiés, car il ne fait pas mention des cours, disciplines et programmes qui ne s'offrent plus. La collection des Cahiers de l'enseignement collégial a par conséquent une valeur permanente.

---

Les Cahiers de l'enseignement collégial utilisent le terme « élève » pour désigner une personne inscrite à l'enseignement collégial, conformément à la décision de l'Office de la langue française. Toutefois, dans le Règlement sur le régime pédagogique du collégial, reproduit dans le présent document, le mot « étudiant » a quand même été utilisé.

---

Dans la rédaction des contenus de cours, on trouvera parfois un nombre de périodes inscrit entre parenthèses. Cette répartition doit être considérée comme une indication approximative de l'importance relative des diverses parties du cours.

---

Le contenu de cette publication était à jour au 31 mars 1987.

Les renseignements qu'elle contient peuvent être modifiés en tout temps et sans avis préalable.

ISBN 2-550-17180-2  
ISSN 0707-1140

Dépôt légal: deuxième trimestre 1987  
Bibliothèque nationale du Québec



Bureau du sous-ministre

Québec, le 31 mars 1987

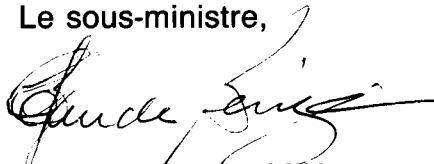
Madame,  
Monsieur,

Conformément aux dispositions du Règlement sur le régime pédagogique du collégial adopté par le Gouvernement du Québec le 29 février 1984, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science publie les Cahiers de l'enseignement collégial.

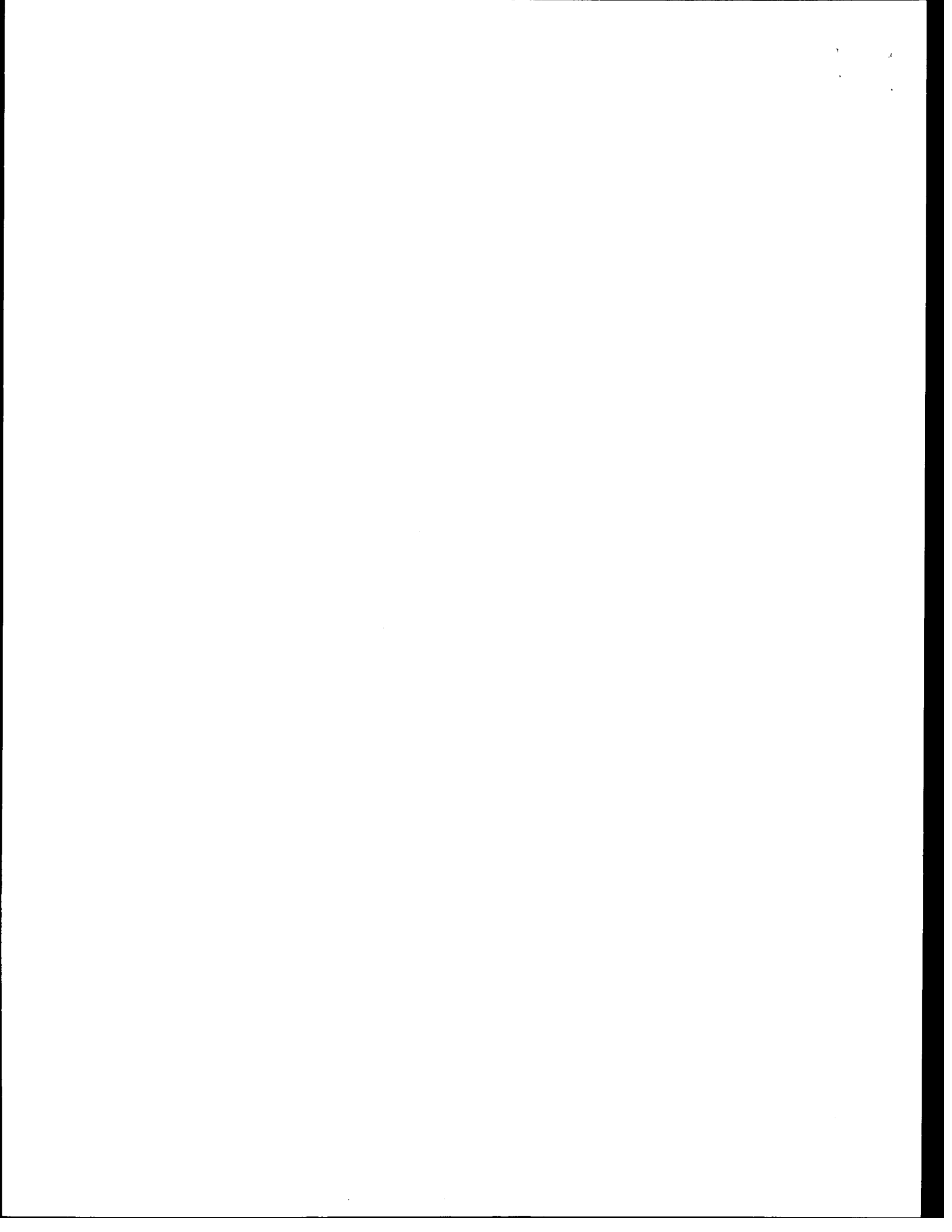
Ces publications s'adressent d'abord aux responsables pédagogiques de l'enseignement collégial; elles seront aussi utiles à toute personne qui veut connaître le contenu des enseignements offerts dans les collèges. Ainsi, les Cahiers comprennent la description des programmes et des cours d'État et d'établissement approuvés par le ministre. Les prescriptions qui apparaissent dans les Cahiers de l'enseignement collégial ont une valeur réglementaire.

Les Cahiers constituent le résultat d'une démarche dynamique qui appelle la contribution de nombreux intervenants oeuvrant dans les collèges et dans les milieux universitaires et industriels. Ils font l'objet de révisions continues et de mises à jour annuelles.

Le sous-ministre,



CLAUDE BENJAMIN



---

## TABLE DES MATIÈRES

---

	Page
Index alphabétique des objets d'étude .....	6-7
Table numérique des cours par catégorie .....	6-9
I- Approuvés comme cours de spécialisation ou de concentration .....	6-9
II- Approuvés comme cours complémentaires .....	6-9
III- Approuvés comme cours hors programme .....	6-9
Table numérique des cours par établissement .....	6-11
Règlement sur le régime pédagogique du collégial .....	6-13
Renseignements généraux .....	6-17
Description des cours d'établissement (ordre numérique) .....	6-21



## INDEX ALPHABÉTIQUE DES OBJETS D'ÉTUDE

	Cours	Page		Cours	Page
<b>A</b> Affirmation de soi; Motivation, créativité . . .	953-005-86	6-25	<b>G</b> Grammaire; Apprentissage individualisé du français écrit I: . . . . .	986-001-85	6-34
Agricole québécoise; Initiation à la production . . . . .	951-003-86	6-21	Grammaire française I; Éléments de . . . . .	956-002-86	6-31
Aide appliquée en français; Relation d' . . .	953-001-85	6-25	Grammaire française II; Éléments de . . . . .	956-003-86	6-31
Apprentissage individualisé du français écrit I: Grammaire . . . . .	986-001-85	6-34	<b>H</b> Holographie; Principes et applications de l' . . . . .	955-001-86	6-30
Apprentissage individualisé du français écrit III: Lexique . . . . .	986-003-85	6-34	<b>I</b> Impression; Initiation aux techniques d' . . .	955-003-86	6-30
Apprentissage individualisé du français écrit II: Syntaxe . . . . .	986-002-85	6-34	Informatique, intelligence artificielle et comportement humain . . . . .	953-012-87	6-28
Archéologie régionale . . . . .	953-006-86	6-26	Initiation à l'art floral . . . . .	955-002-86	6-30
Art floral; Initiation à . . . . .	955-002-86	6-30	Initiation à l'électrotechnique . . . . .	952-001-86	6-23
Audio et vidéo; Systèmes . . . . .	952-003-86	6-23	Initiation à la production agricole québécoise . . . . .	951-003-86	6-21
Avenir: science ou utopie; La prédiction de l' . . . . .	953-013-87	6-28	Initiation aux techniques d'impression . . .	955-003-86	6-30
<b>B</b> Biologique; Jardinage . . . . .	951-004-87	6-21	Intelligence artificielle et comportement humain; Informatique, . . . . .	953-012-87	6-28
<b>C</b> Camp d'exploration . . . . .	953-010-87	6-27	Interprétation; Les rêves et leur . . . . .	953-009-87	6-27
Carrière; Développement de . . . . .	953-015-87	6-29	Investissements personnels; Épargne et . . .	953-008-86	6-27
Communications et signalisation . . . . .	952-002-86	6-23	<b>J</b> Jardinage biologique . . . . .	951-004-87	6-21
Comportement humain; Informatique, intelligence artificielle et . . . . .	953-012-87	6-28	<b>L</b> Lexique; Apprentissage individualisé du français écrit III: . . . . .	986-003-85	6-34
Créativité, motivation et affirmation de soi	953-005-86	6-25	<b>M</b> Mort; Question de vie ou de . . . . .	953-014-87	6-28
Cultures; Voyages, religions et . . . . .	953-011-87	6-27	Motivation; Créativité et affirmation de soi	953-005-86	6-25
<b>D</b> Développement de carrière . . . . .	953-015-87	6-29	<b>N</b> Navigation côtière de plaisance . . . . .	952-004-86	6-24
<b>E</b> Électrotechnique; Initiation à l' . . . . .	952-001-86	6-23	<b>P</b> Pensée formelle I: raisonnement proportionnel . . . . .	983-001-87	6-33
Éléments de grammaire française I . . . . .	956-002-86	6-31	Pensée formelle II: raisonnement hypothético-déductif . . . . .	983-002-87	6-33
Éléments de grammaire française II . . . . .	956-003-86	6-31	Pensée formelle III: résolution de problèmes et prise de décision . . . . .	983-003-87	6-33
Épargne et investissements personnels . .	953-008-86	6-27	Plaisance; Navigation côtière de . . . . .	952-004-86	6-24
Exploration; Camp d' . . . . .	953-010-87	6-27	Prédiction de l'avenir: science ou utopie; La . . . . .	953-013-87	6-28
<b>F</b> Femme et santé . . . . .	951-002-86	6-21	Principes et applications de l'holographie	955-001-86	6-30
Français écrit; Relation d'aide appliquée en . . . . .	953-001-85	6-25	Prise de décision; Pensée formelle III: résolution de problèmes et . . . . .	983-003-87	6-33
Français écrit I: Grammaire; Apprentissage individualisé du . . . . .	986-001-85	6-34	Production agricole québécoise; Initiation à la . . . . .	951-003-86	6-21
Français écrit II: Syntaxe; Apprentissage individualisé du . . . . .	986-002-85	6-34			
Français écrit III: Lexique; Apprentissage individualisé du . . . . .	986-003-85	6-34			
Français écrit: récupération . . . . .	956-004-87	6-32			
Française; Stylistique . . . . .	956-001-86	6-31			

## INDEX ALPHABÉTIQUE DES OBJETS D'ÉTUDE

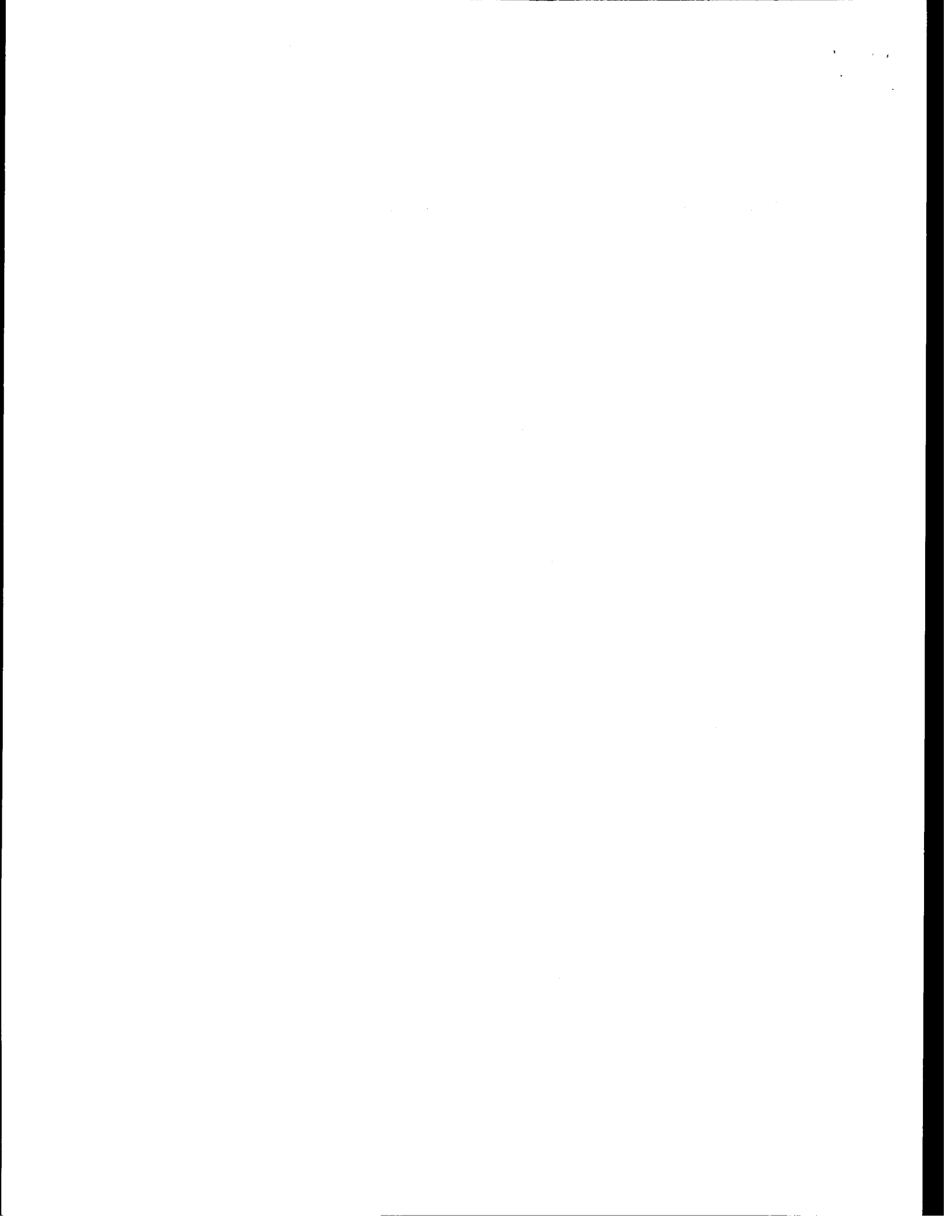
---

	Cours	Page
Q	Question de vie ou de mort .....	953-014-87 6-28
R	Raisonnement proportionnel; Pensée formelle I: .....	983-001-87 6-33
	Raisonnement hypothético-déductif; Pensée formelle II: .....	983-002-87 6-33
	Récupération; Français écrit: .....	956-004-87 6-32
	Relation d'aide appliquée en français écrit .....	953-001-85 6-25
	Religions et cultures; Voyages et .....	953-011-87 6-28
	Résolution de problèmes et prise de décision; Pensée formelle III: .....	983-003-87 6-33
	Rêves et leur interprétation; Les .....	953-009-87 6-27
S	Santé; Femme et .....	951-002-86 6-21
	Signalisation; Communications et .....	952-002-86 6-23
	Stylistique française .....	956-001-86 6-31
	Syntaxe; Apprentissage individualisé du français écrit II: .....	986-002-85 6-34
	Systèmes audio et vidéo .....	952-003-86 6-23
T	Techniques d'impression; Initiation aux ..	955-003-86 6-30
V	Vidéo; Systèmes audio et .....	951-003-86 6-21
	Vie ou de mort; Question de .....	953-014-87 6-28
	Voyages, religions et cultures .....	953-011-87 6-28



## TABLE NUMÉRIQUE DES COURS PAR CATÉGORIE

	Page		Page
<b>I- Approuvés comme cours de spécialisation ou de concentration</b>		<b>III- Approuvés comme cours hors programme</b>	
Aucun		983-001-87	Pensée formelle I: raisonnement proportionnel (Limoilou) ..... 6-33
<b>II- Approuvés comme cours complémentaires</b>		983-002-87	Pensée formelle II: raisonnement hypothético-déductif (Limoilou) ..... 6-33
951-002-86	Femme et santé (Saint-Jérôme) ..... 6-21	983-003-87	Pensée formelle III: résolution de problèmes et prise de décision (Limoilou) ..... 6-33
951-003-86	Initiation à la production agricole québécoise (Saint-Jean-sur-Richelieu) ..... 6-21	986-001-85	Apprentissage individualisé du français écrit I: Grammaire (Maisonneuve) ..... 6-34
951-004-87	Jardinage biologique (Rimouski) ..... 6-21	986-002-85	Apprentissage individualisé du français écrit II: Syntaxe (Maisonneuve) ..... 6-34
952-001-86	Initiation à l'électrotechnique (Saint-Jérôme) .... 6-23	986-003-85	Apprentissage individualisé du français écrit III: Lexique (Maisonneuve) ..... 6-34
952-002-86	Communications et signalisation (Institut de marine, Rimouski) ..... 6-23		
952-003-86	Systèmes audio et vidéo (La Pocatière) ..... 6-23		
952-004-86	Navigation côtière de plaisance (Granby) ..... 6-24		
953-001-85	Relation d'aide appliquée en français écrit (Édouard-Montpetit) ..... 6-25		
953-005-86	Créativité, motivation et affirmation de soi (Rimouski) ..... 6-25		
953-006-86	Archéologie régionale (François-Xavier-Garneau) ..... 6-26		
953-007-86	Bioéthique et problèmes contemporains ..... 6-26		
953-008-86	Épargne et investissements personnels (Saint-Jérôme) ..... 6-27		
953-009-87	Les rêves et leur interprétation (Limoilou) ..... 6-27		
953-010-87	Camp d'exploration (Limoilou) ..... 6-27		
953-011-87	Voyages, religions et cultures (Limoilou) ..... 6-28		
953-012-87	Informatique, intelligence artificielle et comportement humain (Limoilou) ..... 6-28		
953-013-87	La prédiction de l'avenir: science ou utopie (Limoilou) ..... 6-28		
953-014-87	Question de vie ou de mort (Limoilou) ..... 6-28		
953-015-87	Développement de carrière (Montmorency) ..... 6-29		
955-001-86	Principes et applications de l'holographie (La Pocatière) ..... 6-30		
955-002-86	Initiation à l'art floral (I.T.A.A. Saint-Hyacinthe) . 6-30		
955-003-86	Initiation aux techniques d'impression (Saint-Jean-sur-Richelieu) ..... 6-30		
956-001-86	Stylistique française (Sherbrooke) ..... 6-31		
956-002-86	Éléments de grammaire française I (Valleyfield) . 6-31		
956-003-86	Éléments de grammaire française II (Valleyfield) 6-31		
956-004-87	Français écrit: récupération (Trois-Rivières) .... 6-32		

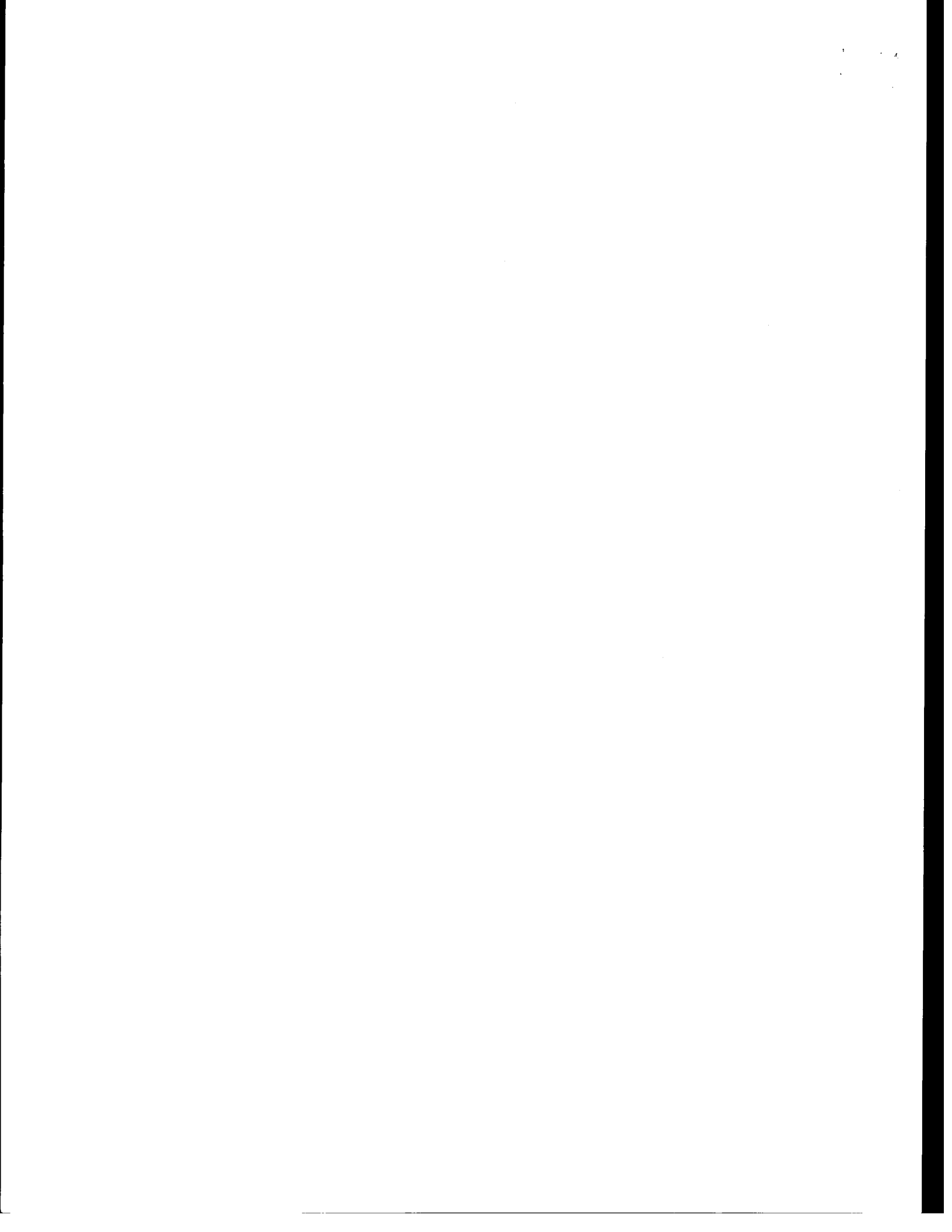


---

## TABLE NUMÉRIQUE DES COURS PAR ÉTABLISSEMENT

---

		Page
Collège Édouard-Montpetit .....	953-001-85	6-25
Collège François-Xavier-Garneau .....	953-006-86	6-26
Collège de Granby .....	952-004-86	6-24
Collège de La Pocatière .....	952-003-86	6-23
	955-001-86	6-30
Collège de Limoilou .....	953-009-87	6-27
	953-010-87	6-27
	953-011-87	6-28
	953-012-87	6-28
	953-013-87	6-28
	953-014-87	6-28
	983-001-87	6-33
	983-002-87	6-33
	983-003-87	6-33
Collège de Maisonneuve .....	986-001-85	6-34
	986-002-85	6-34
	986-003-85	6-34
Collège Montmorency .....	953-015-87	6-29
Collège de Rimouski .....	951-004-87	6-21
	953-005-86	6-25
Collège Saint-Jean-sur-Richelieu .....	951-003-86	6-21
	955-003-86	6-30
Collège de Saint-Jérôme .....	951-002-86	6-21
	952-001-86	6-23
	953-008-86	6-27
Collège de Sherbrooke .....	956-001-86	6-31
Collège de Trois-Rivières .....	956-004-87	6-32
Collège de Valleyfield .....	956-002-86	6-31
	956-003-86	6-31
Institut de marine (Rimouski) .....	952-002-86	6-23
Institut de technologie agro-alimentaire de Saint-Hyacinthe .....	955-002-86	6-30



---

# RÈGLEMENT SUR LE RÉGIME PÉDAGOGIQUE DU COLLÉGIAL

---

L.R.Q., c. C-29, a. 18

---

---

## Présentation

---

Le Conseil des ministres adoptait, le mercredi 29 février 1984, le *Règlement sur le régime pédagogique du collégial*. Ce règlement remplace le régime pédagogique en vigueur depuis seize ans. Celui-ci avait été implanté lors de la création des collèges d'enseignement général et professionnel (CEGEP) en 1967 et était considéré comme expérimental. Déjà, en 1978, dans le *Projet du Gouvernement à l'endroit des Cégeps, Les Collèges du Québec, Nouvelle étape*, le Gouvernement annonçait son intention de mettre à jour ce régime pédagogique afin de permettre la consolidation et la relance de l'enseignement collégial. Depuis 1980, plusieurs versions de ce projet de règlement ont été soumises à la consultation des principaux organismes intéressés. En particulier, les 7, 8 et 9 décembre 1983, le Gouvernement convoquait une Commission parlementaire chargée d'entendre les mémoires relatifs à ce projet de règlement. Au terme de cette commission, le ministre apportait les modifications qu'il jugeait pertinentes au projet soumis en Commission parlementaire. Ultérieurement, le ministère de l'Éducation a rencontré chacun des principaux groupes intéressés pour leur faire part de ces modifications et s'assurer du consensus requis.

Ainsi, en février 1984, le ministère conviait à une table de concertation les associations d'étudiants et d'étudiantes, d'enseignants et d'enseignantes et de parents ainsi que la Fédération des cégeps et l'Association des collèges du Québec.

Le règlement qui émane du Conseil des ministres constitue donc le résultat de seize années d'expérimentation et de cinq années de consultations qui ont conduit à l'établissement de larges consensus. Il consolide les acquis de l'enseignement collégial et favorise une relance de l'enseignement dans les collèges. Il convient de mieux faire ressortir la pertinence de sa promulgation et d'énoncer, outre les principaux objectifs qu'il affirme, les moyens par lesquels il permet la relance de l'enseignement collégial et son adaptation aux besoins des personnes et de la société.

### La pertinence de promulguer un règlement

Il convenait de mettre fin au régime pédagogique expérimental provisoire, dont certains éléments n'étaient plus applicables mais aussi incitaient aux dérogations. Ces lacunes devaient être corrigées. C'est ce que vient faire le nouveau règlement. De plus, il devenait impérieux de mieux faire ressortir les principes qui sont à la base de cet ordre d'enseignement: l'accessibilité des études, la polyvalence, le caractère fondamental de la formation et la cohérence du réseau. Enfin, il fallait amorcer la relance de l'enseignement collégial en adaptant le régime pédagogique afin qu'il réponde mieux aux besoins dans les domaines suivants: l'éducation permanente, la formation professionnelle, les droits des étudiants

et des étudiantes, l'évaluation, la décentralisation et le développement de la mission culturelle et socio-économique des cégeps.

### La fidélité aux grands objectifs

Non seulement le règlement maintient-il l'essentiel des dispositions existantes concernant l'accès aux études collégiales, mais il les rend plus souples. Ainsi, il réaffirme la valeur des études professionnelles comme préparation aux études collégiales; il autorise la reconnaissance d'équivalences de formation et permet une adaptation plus facile des programmes d'études aux besoins particuliers et collectifs.

Le nouveau régime pédagogique retient la *polyvalence* comme principe d'organisation des études. Elle s'incarne dans des programmes qui, tout en conduisant à une qualification professionnelle élevée ou donnant accès à des programmes universitaires spécifiques, intègrent les acquis de notre tradition culturelle et assurent une solide formation de base. Ainsi l'option pour la *formation fondamentale* constitue une des lignes de force du règlement: il en fait le principe intégrateur des composantes des programmes d'études. Au collégial, la formation fondamentale vise à faire acquérir les assises, les concepts et les principes de base des disciplines et des savoir-faire qui figurent au programme de l'étudiant, quelle que soit son orientation.

C'est afin de faciliter l'atteinte de ces grands objectifs qu'il faut garantir la cohérence du réseau collégial. À cet égard, le règlement retient le principe de programmes d'État et celui de la sanction des études par le ministre. Par contre, dans un souci d'équilibre et afin d'aider les collèges à répondre aux attentes et aux besoins de leur milieu, des dispositions leur permettent d'élaborer des programmes d'établissement et de délivrer des attestations d'études.

### L'adaptation aux besoins des personnes et de la société et la relance de l'enseignement collégial

Au moment où le gouvernement rend publique sa politique à l'égard de l'éducation des adultes et affirme que l'éducation permanente constitue l'une des assises du système d'enseignement, il devenait urgent de reviser le régime pédagogique du collégial, trop centré sur la formation des jeunes. C'est pourquoi, le règlement permet notamment la reconnaissance des acquis expérimentiels, l'attribution d'équivalences. De plus, il accorde au ministre et aux collèges une plus grande liberté dans l'organisation des programmes. Même si le règlement reconnaît à tous les étudiants du collégial le même statut, il n'en propose pas moins des services spécifiques à certaines catégories d'élèves, dont ceux qui sont aujourd'hui classés comme « adultes ».

Le règlement sur le régime pédagogique consacre aussi la responsabilité des collèges dans la *protection des droits de l'étudiant*, notamment, le droit à une formation de qualité. A ce propos, il retient l'évaluation comme un outil privilégié pour promouvoir la qualité. Il reconnaît le droit à l'évaluation et à la sanction des études, à une année scolaire d'une durée minimale fixée de façon rigoureuse et le droit à des cours conformes, en durée et en contenu, aux programmes officiels.

L'assouplissement de plusieurs dispositions du régime pédagogique et le *renforcement des responsabilités locales* en matière d'organisation des études sont dictés par la volonté gouvernementale de voir les collèges assumer davantage la mission qui leur est assignée. Les types de programmes retenus et les modes de sanction des études permettront des projets plus diversifiés de formation initiale, de perfectionnement et de recyclage grâce auxquels les collèges pourront contribuer à l'essor culturel et économique de leur région autant qu'à l'épanouissement des personnes.

## SECTION I: Définitions

1. Dans le présent règlement, à moins que le contexte n'indique un sens différent, on entend par :

« *année scolaire* » : la période comprise entre le 1<sup>er</sup> juillet et le 30 juin;

« *auditeur* » : personne inscrite dans un collège et qui y poursuit des études sans postuler l'obtention d'unités ou une sanction de ses études;

« *cours* » : ensemble organisé d'activités d'apprentissage, d'une durée déterminée, auxquelles sont attribuées des unités et visant l'atteinte d'objectifs de formation. Il se définit par ses objectifs particuliers, son contenu, ses méthodes pédagogiques, ses moyens didactiques et ses procédés d'évaluation d'apprentissage;

« *cours d'établissement* » : cours préparé par un collège et approuvé par le ministre, pour être offert dans ce collège;

« *programme* » : ensemble intégré de cours conduisant à la réalisation d'objectifs généraux et particuliers de formation;

« *unité* » : mesure équivalant à 45 heures d'activités d'apprentissage et qui est utilisée pour reconnaître à l'étudiant l'atteinte des objectifs d'un cours.

## SECTION II: Admission des étudiants

### SOUS-SECTION 1: Conditions générales

2. Pour être admise dans un collège à titre d'étudiant, une personne doit répondre aux conditions suivantes:

- 1) être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (D.E.S.) ou d'un diplôme jugé équivalent par le ministre, ou posséder une formation jugée suffisante par le collège;
- 2) satisfaire aux conditions particulières du programme ou du cours choisi, établies par le ministre;

3) satisfaire aux conditions particulières déterminées en vertu d'un règlement du collège adopté conformément au paragraphe e de l'article 19 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel (L.R.Q., chap. C-29). Ces conditions ne peuvent avoir pour effet d'imposer des cours de l'enseignement secondaire.

3. Malgré le paragraphe 1 de l'article 2, un étudiant peut être admis dans un collège, aux conditions déterminées par le ministre.

4. Malgré le paragraphe 2 de l'article 2, un collège peut admettre un étudiant qui satisfait aux conditions énumérées aux paragraphes 1 et 3 de l'article 2.

### SOUS-SECTION 2: Conditions particulières

5. L'admission à un programme conduisant au certificat d'études collégiales est réservée à l'étudiant qui a interrompu ses études pendant au moins deux sessions consécutives ou une année scolaire.

6. L'admission à un programme conduisant au diplôme de perfectionnement de l'enseignement collégial est réservée à l'étudiant qui détient un diplôme d'études collégiales en formation professionnelle, un certificat d'études collégiales ou qui a une formation jugée équivalente par le collège.

7. L'admission dans un collège à titre d'auditeur est réservée à la personne qui satisfait aux conditions particulières d'admission déterminées en vertu d'un règlement du collège adopté conformément au paragraphe e de l'article 19 de la loi.

## SECTION III: Les programmes d'État

8. Le ministre établit les programmes d'État, en précise les objectifs, fixe le nombre d'unités attachées à chaque cours et le nombre total d'unités que comporte chaque programme.

Les programmes d'État apparaissent avec les plans-cadre des cours dans les Cahiers de l'enseignement collégial publiés par le ministre.

### SOUS-SECTION 1: Programmes conduisant au diplôme d'études collégiales (D.E.C.)

9. Les programmes d'État conduisant au diplôme d'études collégiales sont de deux types:

- 1) les programmes dont l'objet principal est de préparer au marché du travail et conduisant au diplôme d'études collégiales avec mention de spécialisation;
- 2) les programmes dont l'objet principal est de préparer à des études universitaires et conduisant au diplôme d'études collégiales avec mention de concentration.

**10.** Les programmes conduisant au diplôme d'études collégiales comprennent :

- 1) des cours obligatoires;
- 2) des cours de concentration ou de spécialisation;
- 3) des cours complémentaires.

**11.** Les cours obligatoires prévus au paragraphe 1 de l'article 10 sont déterminés par le ministre dans les matières suivantes et pour le nombre d'unités indiqué :

- 1) langue et littérature : 8 unités;
- 2) philosophie ou « humanités » : 8 unités.

**12.** Les cours obligatoires comprennent de plus des cours d'éducation physique dont le contenu est déterminé par chaque collège et qui totalisent  $2\frac{2}{3}$  unités.

**13.** La spécialisation, prévue au paragraphe 2 de l'article 10, est constituée d'un ensemble de cours dont le total des unités se situe entre 32 et 65 ainsi réparties :

- 1) un minimum de 75 % et un maximum de 90 % des unités sont déterminés par le ministre;
- 2) un minimum de 10 % et un maximum de 25 % des unités sont choisis par le collège à partir d'une liste de cours publiés dans les Cahiers de l'enseignement collégial ou de cours d'établissement, sous réserve de l'exercice par le ministre du pouvoir prévu au paragraphe 1 du présent article.

**14.** La concentration, prévue au paragraphe 2 de l'article 10, est constituée d'un ensemble de cours dont le total des unités se situe entre 24 et 32 ainsi réparties :

- 1) un minimum de 16 unités et un maximum de 24 unités sont déterminés par le ministre;
- 2) un minimum de 8 unités et un maximum de 16 unités sont choisis par le collège à partir des cours publiés dans les Cahiers de l'enseignement collégial ou de cours d'établissement, sous réserve de l'exercice par le ministre du pouvoir prévu au paragraphe 1 du présent article.

**15.** Les cours complémentaires, prévus au paragraphe 3 de l'article 10, totalisent 8 unités.

Ils sont choisis par l'étudiant en vue de répondre à ses besoins particuliers de formation, hors des disciplines comprises dans les cours de concentration ou de spécialisation de son programme et à partir des cours publiés dans les Cahiers de l'enseignement collégial ou de cours d'établissement approuvés par le ministre.

## **SOUS-SECTION 2 : Programmes conduisant au certificat d'études collégiales (C.E.C.)**

**16.** Le ministre établit des programmes d'État conduisant au certificat d'études collégiales pour des fins de formation professionnelle. Ces programmes comprennent de 32 à 65 unités de cours de formation professionnelle.

## **SOUS-SECTION 3 : Programmes conduisant au diplôme de perfectionnement de l'enseignement collégial (D.P.E.C.)**

**17.** Le ministre établit des programmes d'État conduisant au diplôme de perfectionnement de l'enseignement collégial. Ces programmes comprennent de 10 à 30 unités.

## **SOUS-SECTION 4 : Dispositions particulières**

**18.** Le ministre peut, à la demande d'un collège, autoriser des dérogations aux articles 10 à 17, pour expérimenter d'autres formes de programmes.

## **SECTION IV : Les programmes d'établissement**

**19.** Les collèges peuvent élaborer des programmes d'établissement pour répondre à des besoins particuliers de formation de certains étudiants. Ces programmes sont soumis à l'approbation du ministre.

**20.** Les programmes d'établissement comprennent un minimum de 15 unités. Les cours de ces programmes sont choisis parmi les cours publiés dans les Cahiers de l'enseignement collégial ou parmi des cours d'établissement approuvés par le ministre.

## **SECTION V : Administration des programmes**

**21.** Le collège doit organiser au cours de l'année scolaire au moins deux sessions comportant un minimum de 82 jours de classe chacune.

**22.** L'inscription se fait avant le début de chaque session aux dates fixées par le collège.

Le collège peut autoriser un étudiant à s'inscrire après le début d'une session si l'étudiant démontre qu'il a été dans l'incapacité de le faire à la date fixée.

**23.** Le collège a la responsabilité de faire établir, par chaque professeur et pour chaque cours, un plan détaillé conforme au plan-cadre publié dans les Cahiers de l'enseignement collégial ou approuvé par le ministre s'il s'agit d'un cours d'établissement.

Le plan détaillé contient les objectifs du cours, le contenu, des indications méthodologiques, une médiagraphie, les modalités de participation aux cours et les modalités d'évaluation des apprentissages.

Le plan de cours est distribué aux étudiants inscrits à ce cours, au début de chaque session.

**24.** Le collège peut accorder une dispense pour un cours. La dispense ne donne pas droit aux unités attachées à ce cours, qui n'a pas à être remplacé par un autre.

**25.** Le collège peut accorder une équivalence lorsque l'étudiant démontre qu'il a atteint, par sa scolarité antérieure ou par sa formation extrascolaire, les objectifs du cours pour lequel il demande une équivalence. L'équivalence donne droit aux unités attachées à ce cours, qui n'a pas à être remplacé par un autre.

**26.** Le collège peut accorder une substitution de cours en exemptant l'étudiant de s'y inscrire. Ce cours doit toutefois être remplacé par un autre.

**27.** L'apprentissage des étudiants est évalué pour chaque cours et le passage se fait par cours.

La note traduisant l'atteinte minimale des objectifs d'un cours est de 60 %.

**28.** L'étudiant qui démontre, à la satisfaction du collège, qu'il a atteint les objectifs d'un cours obtient la ou les unités attachées à ce cours.

**29.** Le calendrier scolaire doit prévoir la date limite au-delà de laquelle un étudiant ne pourra abandonner un cours sans qu'un échec ne soit porté à son bulletin.

**30.** Le collège détermine la forme selon laquelle sont présentés les résultats d'évaluation, ainsi que la date de remise de ces résultats.

**31.** Le collège adopte et applique une politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages des étudiants.

**32.** À la fin de chaque session, le collège remet à chaque étudiant inscrit à un programme d'État un bulletin qui fait état des résultats de l'évaluation de l'étudiant et dont la forme est prescrite par le ministre. Le contenu de ce bulletin est transmis au ministre.

**33.** Un étudiant qui ne réussit pas plus de la moitié des cours auxquels il s'était inscrit doit être autorisé par le collège pour s'inscrire à la session suivante.

---

### SECTION VI: Sanction des études

---

**34.** Le ministre, après recommandation du collège, décerne le diplôme d'études collégiales, le certificat d'études collégiales ou le diplôme de perfectionnement de l'enseignement collégial à l'étudiant qui a atteint les objectifs du programme auquel il est inscrit.

**35.** Le ministre, après recommandation du collège, malgré l'article 9, décerne un diplôme d'études collégiales sans mention à l'étudiant qui a réussi un ensemble de cours totalisant de 24 à 40 unités, composé de cours publiés dans les Cahiers de l'enseignement collégial ou de cours d'établissement approuvés par le ministre, en plus des cours obligatoires et des cours complémentaires prévus à l'article 10.

**36.** Le diplôme mentionne le nom de l'étudiant, le nom du collège, le nombre d'unités requises et, sauf dans le cas du programme suivi en vertu de l'article 35, le titre du programme. Chaque diplôme est signé par le ministre et le sous-ministre.

**37.** Le certificat mentionne le nom de l'étudiant, le nom du collège, le nombre d'unités requises et le titre du programme. Chaque certificat est signé par le ministre et le sous-ministre.

**38.** Le collège décerne, aux conditions qu'il détermine par règlement, une attestation d'études collégiales à l'étudiant qui a atteint les objectifs d'un programme d'établissement.

---

### SECTION VII: Dispositions finales

---

**39.** Le présent règlement remplace :

— le Règlement sur les études collégiales (R.R.Q., 1981, chap. C-60, r. 5);

— le Règlement sur les pouvoirs connexes ou accessoires que peut exercer un collège (R.R.Q., 1981, chap. C-29, r. 1).

**40.** Le présent règlement entre en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 1984, à l'exception des articles 13 et 14 qui entreront en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 1988 et des articles 16 et 31 qui entreront en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 1985.



## RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

### CODIFICATION DES COURS, DES DISCIPLINES ET DES PROGRAMMES AU COLLÉGIAL

#### LES CHAMPS DE CONNAISSANCES

Le premier chiffre dans les codes des disciplines, des programmes et des cours d'État et le troisième chiffre dans le code des cours d'établissement sont utilisés pour identifier un des grands champs de connaissances lorsqu'ils prennent les valeurs suivantes:

- 1: Sciences ou techniques biologiques
- 2: Sciences ou techniques physiques
- 3: Sciences ou techniques humaines
- 4: Sciences ou techniques de l'administration
- 5: Arts
- 6: Lettres

#### LA CODIFICATION DES DISCIPLINES

Tous les cours sont regroupés sous des titres appelés DISCIPLINES. La codification des disciplines se fait par un numéro de trois chiffres dont le premier indique le champ de connaissances.

Exemples:

- 101: Biologie
- 201: Mathématiques
- 221: Technologie du bâtiment et des travaux publics
- 330: Histoire
- 351: Techniques d'éducation spécialisée
- 401: Administration
- 530: Cinéma
- 601: Français (langue et littérature)

#### LA CODIFICATION DES PROGRAMMES ET DES COURS D'ÉTAT

— Les programmes d'État de formation générale et de formation professionnelle

Le code général des programmes d'État de formation générale et de formation professionnelle est représenté par XYZ.AB où:

- X égalant 0 indique un champ de connaissances non défini;
- X entre 1 et 6 identifie le champ de connaissances;
- YZ égalant 00 indique le secteur préuniversitaire (formation générale) dans le champ de connaissances;
- YZ égalant 01 à 99 indique le secteur professionnel (formation professionnelle) dans le champ de connaissances;
- AB égalant 00 indique le tronc commun dans le secteur ou identifie le secteur lui-même;
- AB égalant 01 à 99 indique le numéro du programme dans le secteur.

Exemples:

- 243.00 est le tronc commun des programmes d'État de formation professionnelle du secteur professionnel ÉLECTROTECHNIQUE dans le champ de connaissances des techniques physiques.

243.01 est le programme d'État de formation professionnelle ÉLECTRODYNAMIQUE du secteur professionnel ÉLECTROTECHNIQUE dans le champ de connaissances des techniques physiques.

300.01 est le premier programme d'État de formation générale dans le champ de connaissances des sciences humaines.

— Les cours d'État

Le code général des cours d'État est représenté par XXX-ABC-YY où:

- XXX indique la discipline ou le secteur professionnel d'une part et le champ de connaissances d'autre part;
- ABC complète le numéro du cours;
- YY indique l'année d'approbation ou de mise à jour du contenu du cours.

Exemples:

- 280-402-77 est le cours MÉTÉOROLOGIE II du secteur AÉRONAUTIQUE du champ de connaissances TECHNIQUES PHYSIQUES, approuvé en 1977;
- 607-101-70 est le cours ESPAGNOL ÉLÉMENTAIRE I de la discipline ESPAGNOL du champ de connaissances LETTRES, approuvé en 1970.

#### LA CODIFICATION DES PROGRAMMES ET DES COURS D'ÉTABLISSEMENT

— Les programmes d'établissement

Le code général des programmes d'établissement est représenté par 9DC.BA où:

- 9 indique qu'il s'agit d'un programme d'établissement;
- D,C,B et A sont des chiffres attribués séquentiellement en commençant par l'extrême droite et qui indiquent le numéro du programme. Toutefois, le groupe « 00 » ne sera jamais utilisé en B et A.

Exemples:

- 900.01 est le premier programme approuvé;
- 901.01 est le centième programme approuvé;
- 910.01 est le millièmè programme approuvé.

— Les cours d'établissement

Le code général des cours d'établissement est représenté par 9AB-XXX-YY où:

- 9 indique qu'il s'agit d'un cours d'établissement;
- A entre 1 et 4 indique qu'il s'agit d'un cours d'établissement approuvé comme cours de spécialisation ou de concentration;
- A entre 5 et 7 indique qu'il s'agit d'un cours d'établissement approuvé comme cours complémentaire;
- A entre 8 et 9 indique qu'il s'agit d'un cours d'établissement approuvé comme cours hors programme;

## RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

---

B égal à 0	indique un champ de connaissances indéterminé;
B entre 1 et 6	indique le champ de connaissances;
XXX	complète le numéro du cours pour l'année en cause;
YY	indique l'année d'approbation ou de mise à jour du cours.

### Exemples:

- 912-001-84 est le premier cours d'établissement approuvé durant l'année 1984 comme cours pouvant apparaître au champ de spécialisation d'un programme de D.E.C. dans le champ de connaissances des techniques physiques;
- 950-001-84 est le premier cours d'établissement approuvé durant l'année 1984 comme cours complémentaire dans un champ de connaissances non déterminé.
- 984-001-85 est le premier cours d'établissement approuvé durant l'année 1985 comme cours hors programme dans le champ de connaissances des techniques de l'administration.

### DÉFINITION DE « COURS PRÉALABLE »

Le cours préalable se définit comme suit:

« Un cours est identifié comme préalable à un autre cours lorsque l'ensemble du cours (objectifs et contenu) permet à l'élève d'acquérir des éléments de connaissances et de développer des habiletés ou comportements essentiels pour entreprendre les apprentissages d'un autre cours. »

**Note:** Les indices PR et CR encore présents dans plusieurs descriptions de cours du Volume 4 des Cahiers de l'enseignement collégial sont l'objet d'une interprétation locale et sont appelés à disparaître au moment de la prochaine révision des programmes.

---

**COURS D'ÉTABLISSEMENT  
(Ordre numérique)**



951-002-86

3-0-3 2,00

## FEMME ET SANTÉ

Établissement autorisé: cégep Saint-Jérôme

### OBJECTIFS

Permettre à l'élève d'acquérir une meilleure autonomie par rapport à sa santé. Identifier les différentes étapes physiologiques et psychologiques de la vie de la femme. Se sensibiliser à l'importance de la nutrition et de l'activité physique. Transmettre et discuter sa conception de la sexualité. Identifier les diverses méthodes contraceptives. Reconnaître les changements physiologiques et psychologiques liés à la grossesse. Identifier les divers problèmes liés à des facteurs gynécologiques et adopter les mesures préventives requises. Évaluer sommairement les problèmes de santé mentale. Identifier les ressources individuelles et communautaires disponibles, savoir les consulter et, le cas échéant, y référer d'autres femmes.

### CONTENU

Introduction: étapes physiologiques: développement anatomique et physiologique de l'enfance, de la puberté, de la période de fécondité et de la ménopause. Nutrition: guide alimentaire, diète, activités physiques. Échange sur sa perception de la sexualité. Contraception: valeurs rattachées à la contraception. Méthodes dites dures et douces. Surveillance de certains symptômes. Grossesse: vécu de la grossesse, de l'accouchement et du post-partum. Problèmes gynécologiques et prévention: prévention et traitement des infections et des maladies transmises sexuellement, auto-examen des seins, test pap, symptômes inquiétants. Santé mentale: dépression, stress, travail, anorexie mentale. Ressources disponibles, intervention, soins du milieu.

### MÉDIAGRAPHIE

Colman, Arthur et Libby, *Grossesse, expérience psychologique*, Robert Laffont, Paris, 1978.

Dedobbelur, Contandriopoulos, Pineault, *Femmes médecins d'aujourd'hui*, Médecin du Québec, juillet 1979.

*Demain la santé*, Les dossiers de Québec science, Québec 1976.

Document, *Accoucher ou se faire accoucher*.

Guyon, Louise, *La santé des québécoises*, Carrefour, Vol. 1, no. 2, Février 1979.

Jarry, Marie-Hélène, *La beauté dévoilée*, Femmes du Québec, mai-juin 1979.

L'Heureux, Christine, *L'orgasme au féminin*, L'aurore, 1979.

Les Presses de la santé de Montréal Inc., *Les maladies transmises sexuellement*, 2ième édition, 1977.

Mongeau, Yves, *Les priorités dans le domaine de la santé*, Critère, La santé 2, no. 14, juin 1976.

*Pour les québécoises: égalité et indépendance*, Conseil du statut de la femme, Gouvernement du Québec, 1978.

*Santé mentale au Québec*, juin 1979.

Société canadienne du cancer, *Mémo pour aujourd'hui A.E.S.*, Société canadienne du cancer, Montréal, 1969.

Steward, F. et al., *Mon corps, ma santé*, Les éditions médicales, Beaudry, 1979.

Thibeault, Danièle, *Les femmes et la santé*, Conseil du statut de la femme, 1975.

951-003-86

1-2-3 2,00

## INITIATION À LA PRODUCTION AGRICOLE QUÉBÉCOISE

Établissement autorisé: cégep Saint-Jean-Sur-Richelieu

### OBJECTIFS

Acquérir une connaissance générale du secteur agro-alimentaire québécois, plus particulièrement de son volet production; maîtriser le vocabulaire agricole de base; expliquer le vécu de l'agriculteur québécois moyen; décrire les différentes productions agricoles québécoises et les situer dans leur contexte; identifier les outils nécessaires à la gestion d'une entreprise agricole; comprendre le rôle joué par les différents organismes intervenant dans le milieu agricole; interpréter les actualités agricoles véhiculées par les différents médias d'information.

### CONTENU

Utilisation du vocabulaire agricole de base. Identification des différentes productions agricoles québécoises: production du foin, du blé, des fruits et légumes; apiculture et élevage de la volaille, du porc, du boeuf, de la chèvre, du mouton et des petits animaux; utilisation des serres, agriculture biologique et grandes cultures. Production laitière et production des viandes.

Situation de ces productions dans le contexte québécois, canadien et international. Structure de chacune de ces productions, systèmes de contrôle, commercialisation et perspectives d'avenir. Rôle des différents organismes intervenant dans le milieu agricole. Actualités agricoles se rapportant aux productions citées.

### Méthodologie

Un exposé théorique suivi d'une visite ou présentation de films et diapositives dans la production concernée.

### Évaluation

Fiches à remettre après chaque visite ou exposé. Examen mi-session. Examen final.

### MÉDIAGRAPHIE

Banque de dispositifs.

Brochures du C.P.V.Q. et du C.P.A.Q., M.A.P.A.Q.

Extraits d'émissions télévisées de Nourrir le Québec et La semaine verte.

*Nourrir le Québec, Perspectives de développement du secteur de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation pour les années 80*, Éditeur officiel du Québec, 1981.

Wempach, J.P., *L'agro-alimentaire québécois et son développement dans l'environnement économique des années 1980*, Département d'Économie rurale, Université Laval, 1983.

951-004-87

2-1-3 2,00

## JARDINAGE BIOLOGIQUE

Établissement autorisé: cégep Rimouski

### OBJECTIFS

S'initier aux principes de base que constitue le jardinage biologique. Connaître les lois écologiques fondamentales qui régissent la nature afin de les mettre en pratique dans le jardinage biologique. Planifier, préparer et cultiver son propre jardin potager biologique selon la région habitée.

Connaître l'anatomie et la physiologie d'une plante pour favoriser sa croissance et son développement par des moyens d'intervention biologique. Connaître les exigences et les propriétés alimentaires des légumes et des fruits afin de les cultiver le plus sainement possible. Développer le goût de la recherche personnelle et aiguïser son sens de l'observation. Procurer à l'élève un loisir sain en le rapprochant de la nature et en lui faisant pratiquer une certaine forme de recyclage.

### CONTENU

Définition de jardinage « biologique »; comparaison avec le jardinage traditionnel. Observation et recherche personnelle; école. Cellule, tissus, organes, physiologie végétale. Grandes lois écologiques de la nature: diversité des espèces et des milieux de vie, chaînes alimentaires et interaction entre les organismes vivants.

Écologie au jardin. Description et constitution du sol: types de sols au Québec, outils de travail, conservation ou amélioration de la fertilité et la qualité du sol. Conversion d'un jardin traditionnel en jardin biologique.

La fertilisation: composé, fertilisants minéraux et engrais verts. Le parasitisme: moyens de lutte, causes, principaux parasites. Le jardin potager biologique. Techniques culturales des légumes du jardin: légumes voraces, peu exigeants, améliorants. Les serres domestiques. Arboriculture fruitière.

### MÉDIAGRAPHIE

**Agroblus**, *Cours de jardinage biologique*, vol. 1 à 6, Vence, Vie et action.

**Basteleus, Robert**, *Votre potager biologique*, Éd. Rossel, Bruxelles, 1978.

**Dextreit, Jeannette**, *Biojardinage*, Éd. Vivre en harmonie, Paris, 1974.

**Pfeiffer, E.**, *La fécondité de la terre*, Inodes, Paris, 1975.

**Pfeiffer, E.**, *Le gai jardin potager*, Inodes, Paris, 1976.

**Rodole**, *How to grow Vegetables and Fruits by the Organic Method*, Emmaus, U.S.A., Rodole Press., 1977.

**Rodole**, *The Organic way to Plant Protection*, Emmaus, U.S.A., Rodole Press., 1975.

**St-Denis, A.**, *Guide pratique de la culture biologique*, Agriculture et vie, Paris, 1972.

952-001-86

0-3-3 2,00

## INITIATION À L'ÉLECTRONIQUE

Établissement autorisé: cégep Saint-Jérôme

### OBJECTIFS

Connaître et appliquer les notions et les instruments de l'électrotechnique de base. Se familiariser avec l'utilisation de composants électriques et électroniques, en effectuant des montages ou en assistant à des démonstrations. Percevoir de façon plus réaliste les machines électriques et électroniques qui font de plus en plus partie de notre environnement.

### CONTENU

Concepts élémentaires: tension, courant, résistance. Sécurité. Circuits: série, parallèles. Électricité: circuits d'éclairage; interrupteurs-commutateurs. Electro-magnétisme: moteur électrique. Électronique analogique: composants discrets; oscilloscope (utilisation); amplificateur; oscillateur.

Électronique digitale: circuits et, où, non, ni-et, ni-ou; tables de vérité; circuits d'éclairage; circuits intégrés. Montages électroniques: conception, schémas, circuit imprimé.

Informatique: circuits intégrés à une grande échelle; processeur, ROM, RAM; programmation en BASIC; programmation et exécution; fonctions BASIC élémentaire. Robotique: éléments constituant un robot; catégories de robots; autopsie d'une perceuse robotisée.

### MÉDIAGRAPHIE

Boylestad, Robert L., *Analyse de circuits*, Éd. du Renouveau pédagogique, 1979, Montréal, 128 pages.

Notes du professeur.

Wildi, Théodore, *L'électrotechnique*, Presses de l'Université Laval, 1983, Québec, 932 pages.

952-002-86

2-2-2 2,00

## COMMUNICATIONS ET SIGNALISATION

Établissement autorisé: cégep Rimouski

### OBJECTIFS

Répondre aux exigences du programme du Ministère des communications pour l'obtention du certificat restreint de radiotéléphoniste. Connaître les différentes lois et règlements portant sur la téléphonie. Maîtriser les connaissances des procédures d'exploitation d'une station radiotéléphonique: appel, fréquence, phonétique et procédures de détresse, d'urgence et de sécurité. Connaître et appliquer les règles internationales relatives à la radiotéléphonie: code international des signaux, réception, transmission à l'aide de signaux lumineux et/ou pavillons.

### CONTENU

Lois et règlements sur la radiotéléphonie. Procédures d'exploitation. Procédures de détresse, d'urgence et de sécurité. Signaux d'alarme. Documentation pertinente. Code international des signaux.

### MÉDIAGRAPHIE

Aides radio à la navigation maritime (ASC)\*.

Code international des signaux (ASC).

Guide du radiotéléphoniste (ASC).

Manuel de recherche et de sauvetage à l'usage des navires de commerce (OMI)\*\*.

Manuel à l'usage des services mobiles maritimes et mobiles maritimes par satellite (UIT)\*\*\*.

Manuels d'instructions des fabricants.

Nomenclature des stations côtières (UIT).

Organisation maritime internationale, résolution A474 (XII), utilisation correcte en mer des voies de transmission en ondes métriques (OMI).

Règlement sur les stations radio de navire (ASC).

Règlement technique sur les stations radio de navire (ASC).

Règlement sur les pratiques et les règles de radiotéléphonie en VHF (ASC).

Règlement sur les nautiques – méthodes et pratiques de navigation (ASC).

Vocabulaire normalisé de la navigation maritime (OMI).

\*ASC : Approvisionnement et Services Canada

\*\*OMI : Organisation maritime internationale

\*\*\*UIT : Union internationale des télécommunications

952-003-86

2-1-3 2,00

## SYSTÈMES AUDIO ET VIDÉO

Établissement autorisé: cégep La Pocatière

### OBJECTIFS

Comprendre les notions de base relatives à l'électricité, l'acoustique et le vidéo. Se familiariser avec les éléments qui composent une chaîne stéréophonique. Analyser les éléments de base d'un système de sonorisation. Connaître les techniques de prises de son et des enregistrements audio. Décrire le fonctionnement d'une caméra et d'une chaîne vidéo.

### CONTENU

Notions de base en acoustique: son, fréquence, intensité. Notions de base en électricité: tension, courant, puissance. Élément d'une chaîne stéréophonique: table tournante, syntonisateur, préamplificateur, amplificateur, haut-parleur. Les systèmes réducteurs de bruit: Dolby, dBx. Les effets: limiteurs, compresseurs, réverbération, délai. La prise de son: studio, table de mixage, microphone. Enregistrement: sur disque, sur ruban, analogique, numérique. Nomenclature des termes audio et vidéo: impédance, distorsion. Systèmes vidéo: caméra, téléviseur, moniteur, câblodélecteur.

### MÉDIAGRAPHIE

Bochud, Michel, *Métrologie acoustique et insonorisation*, Éditions FM, 1985, 224 p.

Eargle, John, *Sound Recording*, VNR, U.S.A., 1976, 527 p.

Grob, Bernard, *Télévision et vidéo*, McGraw-Hill, 1985, 518 p.

Poirier, Gilles, *Les chaînes stéréophoniques*, Les éditions de L'homme Ltée, 1975, 357 p.

952-004-86

1-2-3 2,00

---

## NAVIGATION CÔTIÈRE DE PLAISANCE

---

Établissement autorisé: cégep Granby

### OBJECTIFS

Interpréter et utiliser les cartes marines. Résoudre les problèmes reliés aux marées. Résoudre le triangle des vitesses. Connaître le principe de fonctionnement du compas et être capable de l'utiliser. S'initier à la navigation à l'estime et au pilotage.

### CONTENU

La terre et ses coordonnées: définitions. Les trois nords. Les cartes marines: projections, échelle, symboles et mise à jour. Position, direction et distance sur les cartes. Compas magnétique: principe, erreur, déviation et compensation. Instruments de traçage et de calcul. Appareils: échosondeur, loch, jumelles. Livre des feux. Balisage. Table des courants et des marées. Navigation à l'estime. Pilotage: choix des amers, ligne de position, point relevé, point transporté et relèvements de danger.

### MÉDIAGRAPHIE

**École des Glénands**, *Nouveau cours de navigation des Glénands*, Éditions du Seuil, Paris (France), 1972, 782 p.

**Maloney, Elbert, S.**, *Dutton's Navigation and Piloting*, Naval Institute Press, Annapolis (États-Unis), 1981, 910 p.

**Shufeldt, H.H.**, *Piloting and Dead Reckoning*, Naval Institute Press, Annapolis (États-Unis), 1981, 143 p.

**Malgorn**, *Cours de navigation de plaisance*, Éditions Maritimes et d'Outre-Mer, Paris (France), 1978, 199 p.



953-001-85

2-2-2 2,00

## RELATION D'AIDE APPLIQUÉE EN FRANÇAIS ÉCRIT

Établissement autorisé: cégep Édouard-Montpetit

### OBJECTIFS

Maîtriser les connaissances théoriques et les habiletés nécessaires pour exercer d'une façon efficace auprès d'élèves de niveau collégial une fonction d'aide dans la maîtrise du français en lecture, écriture et habitudes de travail.

### CONTENU

#### *Théorie*

Habiletés fondamentales en lecture, en écriture et en méthodes de travail intellectuel. Liens entre la maîtrise de la langue et la réussite dans les études. Tests diagnostiques en lecture, écriture et en méthode de travail. Outils d'apprentissage: exposés, ouvrages de référence, exercices, didacticiels grammairaux, dictionnaires, lexiques. Méthodes de lecture: fiches de vocabulaire, de citations, de résumés, d'opinions. Méthodes de rédaction. Principes d'organisation du travail. Modes d'aide: individuel, en équipe, assisté par ordinateur. Relation d'aide, aspects psychologiques, attitudes, comportements, pédagogie de l'erreur.

#### *Laboratoire*

Répondre à des demandes d'aide en français de la part d'autres élèves, soit en lecture, en écriture ou en méthodes de travail. Accueillir l'élève, diagnostiquer ses points forts et ses difficultés en français à l'aide d'un court texte ou de tests. Guider l'élève vers un choix d'objectifs et une stratégie correctrice. Expliquer certains aspects théoriques. Sélectionner de outils adaptés aux besoins. Évaluer le progrès et la démarche suivie.

Plus spécifiquement.

En lecture: mesurer la vitesse et la compréhension; expliquer comment faire des fiches de vocabulaire, de citations, de résumés, d'opinions; expliquer comment utiliser les différents dictionnaires; expliquer les méthodes de lecture (SQRRR, par exemple).

En écriture: référer l'élève au code; expliquer où comment chercher l'information; expliquer comment recueillir cette information par la prise de notes; expliquer comment trier, hiérarchiser et utiliser cette information; expliquer comment concevoir un plan; expliquer le rôle d'une introduction, d'un développement, d'une conclusion; expliquer les étapes nécessaires à la rédaction d'un texte à partir d'un plan: construction des phrases et des paragraphes; choix du vocabulaire; choix des mots de liaison; choix du ton.

En habitudes de travail: donner des principes d'organisation du travail selon la difficulté, la pondération, les échéances; donner des principes favorables à la concentration et à la motivation.

### MÉDIAGRAPHIE

#### *Tests*

**Serrouya, Marc, Michaud, Yves**, *Test diagnostique de lecture*, Montréal, Collège de Rosemont, s.d., 31 p.

*Test diagnostique de morpho-syntaxe du français écrit au collégial*, Ministère de l'Éducation, Direction générale de l'enseignement collégial, septembre 1977, 33 p.

#### *Amélioration de la langue*

**Connoly, Anne-Marie**, *Langue et communication*, Guérin, Montréal, 1982, 191 p.

**Lanthier, Daniel, Mélançon, Colette, Stievenard, Alain**, *Français écrit normatif, réapprentissage accéléré 601-111-76*, Longueuil, Collège Édouard Montpetit, 1977.

### *Méthodologie*

**Boucher, Francine, Avard, Jacqueline**, *Réussir ses études*, Éditions de Mortagne, Montréal, 1984, (360 p.).

En collaboration, *Cahier de méthodologie, guide de l'étudiant*, Université du Québec à Montréal, Service de pédagogie universitaire, Montréal, 1984, (171 p.).

**N'Zaflo, Massiva**, *Guide de rédaction de rapports techniques*, École nationale d'aérotechnique du collège Édouard-Montpetit, Saint-Hubert, janvier 1985, 86 plus 11 pages.

953-005-86

3-0-3 2,00

## CRÉATIVITÉ, MOTIVATION, AFFIRMATION DE SOI

Établissement autorisé: cégep Rimouski

### OBJECTIFS

Permettre à l'élève d'explorer ses capacités créatrices, d'analyser ses motivations et de développer l'affirmation de sa personne par l'application de données théoriques à des expériences quotidiennes, individuelles et sociales. Préciser et assouplir l'image de soi. S'approprier l'information pertinente sur la créativité et la motivation de manière à permettre une plus grande découverte de ses possibilités personnelles.

### CONTENU

#### *La nature de la créativité*

La créativité comme façon d'être (capacité innée) et comme facteur d'affirmation de soi. Les fondements biologiques de la créativité (cerveau droit, cerveau gauche). Les relations entre créativité et intelligence; créativité et motivation; rationnel et irrationnel; créativité et fantaisie; créativité et adaptation sociale.

#### *Les facteurs de créativité*

Le processus, les niveaux, les types de créativité. Les techniques de développement de la créativité. Les composantes d'un climat de créativité. Les obstacles à la créativité.

#### *La motivation*

Des notions sur la nature et l'évolution du concept de motivation. Son orientation vers de nouveaux objets-moyens sous l'impact de la problématique sociale: intégration des besoins sociaux et existentiels dans l'ensemble des besoins vitaux.

L'application au développement de l'élève

L'identification, dans le travail et l'expérience de l'élève, de la nature et des facteurs de créativité; du rôle de la motivation dans la créativité; de l'influence de la créativité et de la motivation dans l'affirmation et l'image de soi.

### MÉDIAGRAPHIE

**Krech, Crutchfiels, Livson, Krech**, *Psychologie*, Éditions du Renouveau Pédagogique Inc., Montréal, pp. 131 à 172.

**Paré, André**, *Créativité et pédagogie ouverte, Créativité et Apprentissage II*, Éditions NHP, Ste-Rose, Laval, 320 p.

953-006-86

2-1-3 2,00

## ARCHÉOLOGIE RÉGIONALE

Établissement autorisé: cégep François-Xavier-Garneau

### OBJECTIFS

Acquérir une connaissance pratique des cultures matérielles de la période préhistorique et de la période euro-québécoise couvrant la fin du XVI<sup>e</sup> siècle à nos jours. Reconnaître les différents artefacts amérindiens: leur taille, leur polissage et leur utilisation en tenant compte de la sélection minéralogique faite par les premiers occupants et des techniques propres aux différentes périodes de la civilisation amérindienne. Distinguer pour la période euro-québécoise les objets domestiques que les arrivants européens ont importés ou qu'ils ont très vite appris à fabriquer. Connaître les techniques de fouilles. Se familiariser avec les différentes méthodes scientifiques. Apprendre le traitement à donner à chaque artefact.

### CONTENU

#### I Préliminaire

L'historique de l'archéologie, les grandes divisions et le cadre temporel.

#### II La fouille

1. Les techniques:
  - 1.1 Quadrillage;
  - 1.2 Triangulation;
  - 1.3 Berme;
  - 1.4 Stratigraphie;
  - 1.5 Outillage.
2. Les méthodes scientifiques:
  - 2.1 Enregistrement des données;
  - 2.2 Observations et analyse de l'artefact dans son milieu stratifique;
  - 2.3 Éléments de datation propres aux divers artefacts;
  - 2.4 Tenue d'un carnet de notes de terrain, de photos, d'arpentage;
  - 2.5 Application des connaissances acquises aux cours théoriques dans le cadre de travaux pratiques.

#### III Matériel archéologique

1. Traitement:
  - 1.1 Nettoyage;
  - 1.2 Conservation;
  - 1.3 Restauration;
  - 1.4 Catalogage;
  - 1.5 Inventaire.

### MÉDIAGRAPHIE

**Clermont, Norman et al.**, *Le site iroquoien de Lanoraie: Témoignage d'une maison longue*, Montréal: Recherches amérindiennes, 1983, 204 p.

**Clermont-Chapelaine**, *Pointe-du-Buisson 4: quarante siècles d'archives oubliées*, Montréal: Recherches amérindiennes, 1982, 170 p.

**Duranleau, François**, *Archéologie au Québec*, Québec: Direction générale du patrimoine, s.d. - s.p.

**Joukowsky, Martha**, *A complete Manual of Field Archeology*, Toronto, Prentice Hall, 1980, 630 p.

**Louis-Frédéric**, *Manuel pratique d'archéologie*, 2e éd. mise à jour, Paris: Laffont, 1978, 430 p.

Publications du Ministère des affaires culturelles, collection *Dossiers*.

Publications du Musée national de l'homme, collection *Mercur*.

**Recherches amérindiennes au Québec, Mai 1978: numéro spécial sur l'archéologie au Québec**, index des volumes inclus dans les nos VIII, X, XII.

*Dossiers de l'archéologie, le Canada depuis l'origine*, no 27, mars-avril 1978.

*Archéologie*, le bulletin de la Société d'archéologie de Nouvelle-France, vol. I.

953-007-86

3-0-3 2,00

## BIOÉTHIQUE ET PROBLÈMES CONTEMPORAINS

Établissement autorisé: collège André-Grasset

### OBJECTIFS

Identifier les problèmes posés par les nouvelles connaissances et techniques en biologie humaine et les valeurs éthiques garantissant le respect de la personne humaine. Porter un jugement moral sur des questions complexes concernant la vie, la santé, la mort. S'approprier, dans l'examen de ces questions, les apports des disciplines telles: le droit, la médecine, la philosophie, la théologie, l'anthropologie, la biologie, etc. Illustrer la part de responsabilité morale qui incombe à chacun des intervenants.

### CONTENU

Définition de la morale, définition de la bioéthique, origine de la problématique bioéthique, importance de cette discipline.

#### *La responsabilité-éthique*

Le problème de la mort: mort volontaire: aspect légal, social et personnel (suicide, sacrifice de soi, grève de la faim); mort d'autrui (homicide et légitime défense); la peine de mort; l'avortement (aperçu historique, état juridique, problème social et personnel); l'euthanasie (aperçu historique, moyens ordinaires et extraordinaires, acharnement thérapeutique, réanimation, utilisation des drogues). Notions liées à l'un ou l'autre des thèmes suivants: sens de la vie, santé, souffrance, vieillissement.

#### *Questions particulières*

L'expérimentation sur les humains: en général sur les foetus, sur les cadavres; les greffes; les traitements qui modifient le comportement (chimio-thérapie, psycho-thérapie, chirurgie du cerveau); la génétique et la sexualité (création d'êtres nouveaux, stérilisation, trans-sexualité, insémination artificielle, manipulations génétiques).

L'environnement social: les aliments et les drogues; écologie et pollution par les produits chimiques et par la radio-activité; la prévention et le risque; organisation des soins de la santé.

La course aux armements: bref historique; état actuel de la question; équilibre de la terre.

### MÉDIAGRAPHIE

**Koch E.**, *L'homme modifié: jusqu'où la chirurgie du cerveau*, Denoël, 1978, 275 p.

*La déontologie de l'expérimentation chez l'humain*, Conseil de recherches médicales du Canada, Ottawa, 1978, 64 p.

*Le diagnostic pré-natal*, (cahiers de bioéthique, no 2), Presses de l'Université Laval, 1980, 277 p.

**Maillet, M.**, *Des bébés-éprouvettes... à la biologie du futur*, Hachette, 1979, 14 p.

953-008-86

3-0-3 2,00

## ÉPARGNE ET INVESTISSEMENTS PERSONNELS

Établissement autorisé: cégep Saint-Jérôme

### OBJECTIFS

Initier l'élève à la réalité économique telle qu'elle se présente lors de son entrée sur le marché du travail. Le rendre conscient des divers aspects de la consommation, du crédit et de l'épargne. Lui fournir une introduction relative aux placements et aux mécanismes boursiers. L'informer des incidences de l'environnement économique sur l'entreprise et les marchés financiers.

### CONTENU

L'économie comme art de bien gérer. Le bilan personnel; la prévision budgétaire; la protection du consommateur; le crédit et les institutions prêteuses; l'endettement privé et public; l'épargne, formes et institutions; la protection du revenu, présent et futur; l'inflation et l'indexation. Le placement: les termes et définitions; les types de placement, les actions ordinaires et privilégiées, les débetures et obligations; les taux d'intérêt. La fiscalité et l'investissement: R.E.E.R., R.E.A., R.P.T.I., R.E.E.L. etc. La constitution d'un porte-feuille. Les cycles économiques et les décisions gouvernementales.

### MÉDIAGRAPHIE

Institut canadien des valeurs mobilières, *Comment placer son argent en actions et obligations*, Montréal, Institut, annuel.

Institut canadien des valeurs mobilières, *Comment lire les états financiers*, Montréal, annuel.

*Le placement: termes et définitions*, Institut des valeurs mobilières, Montréal, 1984.

953-009-87

2-1-3 2,00

## LES RÊVES ET LEUR INTERPRÉTATION

Établissement autorisé: cégep Limoilou

### OBJECTIFS

Connaître les différentes conceptions du rêve à travers l'histoire; donner des définitions fonctionnelles du rêve; s'outiller pour mieux utiliser ses propres rêves dans son cheminement personnel: techniques et approches sur le rappel des rêves, les symboles archétypes et symboles personnels; connaître une grille d'analyse et d'interprétation; se sensibiliser à d'autres dimensions possibles du rêve.

### CONTENU

Les approches anciennes; la tradition psychanalytique; la neurophysiologie du sommeil; le thème du rêve; les symboles personnels et archétypes; l'interaction des symboles; les perspectives philosophiques sur l'interprétation des rêves; la créativité par les rêves.

### MÉDIAGRAPHIE

**De Becker, R.**, *Les rêves ou les machinations de la nuit*, Éditions Planière, Paris, 1969.

**Jouver, M.**, «*Le comportement onirique*», *Pour la science*, no 25, nov. 1979.

**Jung, C.G.**, *Problèmes de l'âme moderne*, Éditions Buchet/Chastel, Paris, 1960.

**Monneret, S.**, *Le sommeil et les rêves*, Coll. La psychologie moderne, Paris, 1976.

953-010-87

1-2-3 2,00

## CAMP D'EXPLORATION

Établissement autorisé: cégep Limoilou

### OBJECTIFS

Réaliser un processus d'observation et de compréhension des éléments et composantes d'un paysage. Acquérir et appliquer des techniques propres à l'étude de l'environnement. À partir d'un milieu privilégié, explorer ses divers éléments et composantes, analyser et développer un sentiment de bien-être. Développer le sens du travail en équipe en situation d'apprentissage concret.

### CONTENU

#### Théorie

Compréhension d'une région et de son environnement; étude des thèmes suivants: inventaire bio-physique, paysages humanisés (rural et urbain), activités socio-économiques, dynamique culturelle et potentiel récréatif.

#### Laboratoire

Opérationnalisation des techniques apprises: utilisation de la boussole, de la carte topographique et de la photographie aérienne, manipulation d'instruments de climatologie, météorologie et de photographie. Apprentissage du milieu-région par excursions: visites industrielles, rencontres avec les gens du milieu. Confection de cartes, de croquis et de représentations visuelles du milieu.

### MÉDIAGRAPHIE

**André, Albert**, *L'expression graphique: cartes et diagrammes*, Masson, Paris, 1980, 237 p.

**Bailly, Antoine**, *La géographie du bien-être*, P.U.F., Paris, 1981, 239 p.

**Beaujeu-Garnier, Jacqueline**, *La géographie: méthodes et perspectives*, Masson, Paris, 1971, 141 p.

**Downs, R.M. et Ste, Bd.**, *Des cartes plein la tête*, Edisem Inc., Saint-Hyacinthe, 1981, 218 p.

**Fischer, G.N.**, *La psychosociologie de l'espace*, Édition Que sais-je?, no 1925, P.U.F., Paris, 1981, 126 p.

**Fremont, A.**, *La région espace vécu*, P.U.F., Paris, 1976, 223 p.

**Isnard, Hildebert**, *L'espace géographique*, P.U.F., Paris, 1978, 219 p.

**Raffestin, C.**, «*Paysage et territorialité*», *Cahier de géographie de Québec*, vol. 21, no 53-54, 1977.

953-011-87

3-0-3 2,00

## VOYAGES, RELIGIONS ET CULTURES

Établissement autorisé: cégep Limoilou

### OBJECTIFS

Découvrir l'influence de la religion dans la vie d'un peuple. Définir ce qu'on entend par religion. Illustrer comment la religion influence les structures socio-politiques, la vie culturelle et artistique, les coutumes et les traditions, les habitudes alimentaires d'un peuple. Préparer concrètement un voyage.

### CONTENU

Le cours propose 12 blocs dont 2 sont obligatoires, le Bloc 1 et le Bloc 12. Le premier propose une grille d'analyse de l'influence de la religion sur les structures sociales et sur les modes de vie. Le 12e traite des différentes étapes de préparation d'un voyage.

Les dix autres blocs proposent l'étude des thèmes suivants: la préhistoire; l'Égypte; Grèce et Rome; le Judaïsme; le Christianisme; l'Islam; Amérindien et Inuit; peuples Pré-Colombiens; Afrique; l'Hindouisme, le Bouddhisme. Selon les intérêts du groupe d'étudiants, quatre thèmes seront retenus.

### MÉDIAGRAPHIE

DI, Collection personnelle, Claude Lizotte, Collège de Limoilou.  
**Ellade, M.**, *Histoire des croyances et des idées religieuses*, Payot, 1978.  
**Les volumes Time-Life, Collections: Les origines de l'homme. Les grandes époques de l'homme. Les grandes cités. Le monde vivant. Les grandes étendues sauvages.**

953-012-87

2-1-3 2,00

## INFORMATIQUE, INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ET COMPORTEMENT HUMAIN

Établissement autorisé: cégep Limoilou

### OBJECTIFS

Expliquer et faire le parallèle entre certains champs de la psychologie moderne et ceux de l'informatique dont celui de l'intelligence artificielle; analyser certaines notions de psychologie: l'intelligence, la perception, la mémoire; expérimenter certaines applications de l'informatique dans le domaine de la psychologie; s'initier à la recherche fondamentale en psychologie.

### CONTENU

#### Théorie

Le comportement humain et les découvertes de la psychologie moderne appliquée aux nouvelles technologies et à l'informatique: la perception, la mémoire, etc. Le traitement de l'information chez l'homme et chez la machine; la sortie et le traitement des données pour l'analyse du comportement humain.

#### Laboratoire

À partir des connaissances théoriques acquises, l'élève aura à travailler sur certains logiciels liés à la perception, à l'intelligence, à l'apprentissage, au domaine de l'intelligence artificielle ou encore au traitement de données en psychologie.

### MÉDIAGRAPHIE

**Albus, J.**, *Brains, Behavior and Robotics*, McGraw-Hill, 1980.  
**AV**, *Les puces savantes*, 60 min., Radio-Canada, 1979.  
**AV**, *L'informatique, émergence de l'intelligence*, 30 min., Radio-Canada, 1979.  
**AV**, *L'invasion des ordinateurs*, 93 min., Radio-Canada, 1982.  
**Went, W.**, *The Brains of Men and Machines*, McGraw-Hill, 1981.  
**Worman, Lindsay**, *Traitement de l'information et comportement humain, une introduction à la psychologie*, Édition Études Vivantes, Montréal, 1980.

953-013-87

3-0-3 2,00

## LA PRÉDICTION DE L'AVENIR: SCIENCE OU UTOPIE

Établissement autorisé: cégep Limoilou

### OBJECTIFS

Découvrir à quels besoins humains correspondent les techniques visant la prédiction de l'avenir. Donner un cadre de compréhension historique au phénomène de la divination. Découvrir les principales techniques divinatoires utilisées par l'humanité. Situer la futurologie contemporaine face aux techniques divinatoires. Reconnaître les bases scientifiques mais aussi les limites de la clairvoyance.

### CONTENU

L'angoisse humaine et ses diverses réponses. Le rôle du devin. Le problème du déterminisme divin. Les principes des rites divinatoires. Les méthodes utilisées par les futurologues. Les théories scientifiques sur le sujet. Les tests de clairvoyance en para-psychologie. Les «mancies»: réponses à nos incertitudes.

### MÉDIAGRAPHIE

**AV**, *L'occultisme, Science ou exploitation?*, 60 min., Radio-Québec, 1980.  
**De Smedt, Evelyn**, *La pratique des arts divinatoires*, Édition Laffont, Paris, 1976, 255 p.  
**Dierkens, J., Dieckens, C.**, *Manuel expérimental de Parapsychologie*, Casterman, Paris, 1978, 354 p.  
**Durckheim-Montmartre, K.V.**, *Méditer, pourquoi et comment: vers la vie initiatique*, Le Courrier du livre, Paris, 1978, 121 p.  
**MAS**, *Divination et rationalité*, Éditions du Seuil, coll. Recherches anthropologiques, Paris, 318 p.

953-014-87

3-0-3 2,00

## QUESTION DE VIE ET DE MORT

Établissement autorisé: cégep Limoilou

### OBJECTIFS

Se sensibiliser à la réalité du phénomène de la mort. Analyser certaines situations contemporaines où le risque de la mort se présente. Prendre conscience du besoin humain de négation de la mort et des réponses données à ce besoin.

### CONTENU

La réalité de la mort. La production de la mort: guerre - maladies - suicide. La négation de la mort. La vision chrétienne de la mort. Les explications scientifiques de la vie après la mort. Le «mourir». Les rituels funéraires.

### MÉDIAGRAPHIE

**Aries, Philippe**, *Essais sur l'histoire de la mort en occident, du moyen-âge à nos jours*, Paris, 1975.  
**Kuller-Ross, Elizabeth**, *La mort, dernière étape de la croissances*, Québec-Amérique, Montréal, 1977.

953-015-87

3-0-3 2,00

## DÉVELOPPEMENT DE CARRIÈRE

Établissement autorisé: cégep Montmorency

### OBJECTIFS

Acquérir des connaissances et des compétences nécessaires à l'identification et à la réalisation d'objectifs de carrière personnels et réalistes. Approfondir la connaissance de soi et de son environnement pour en arriver à prendre une décision et à planifier la réalisation. Ce cours comporte en fait trois niveaux d'objectifs: le savoir (connaissances), le savoir-faire (habiletés) et le savoir-être (connaissance de soi).

### CONTENU

Connaissance de soi: buts et intérêts personnels, valeurs de travail, habiletés et compétences personnelles. Connaissance de son environnement: le marché du travail (actuel et futur), les réseaux scolaires. Prise de décision: nature et rôle du processus de décision: expérimentation d'une prise de décision, en relation avec son choix de carrière. Méthodes et techniques pour trouver un emploi.

### MÉDIAGRAPHIE

**Ball, G. et Palomares, U.H.**, *Transformation*, Éd. Actualisation, 1985.

**Blouin, Jean**, *Le marché du travail des années 90*, Canal-ISEP, (Ministère de l'éducation du Québec), Avril 1985, no. 15.

**Emploi et Immigration Canada**, *Moi je sais comment planifier ma carrière*, Institut de recherches psychologiques, 1984.

**Pelletier, D., Noiseux, G. et Bujold, C.**, *Développement vocationnel et croissance personnelle: une approche opératoire*, McGraw-Hill, Montréal, 1974.

**St-Louis, S. et Vigneault, M.**, *Guides d'orientation; les intérêts, les aptitudes, l'information; le marché du travail; faire des choix personnels*, cégep Montmorency, Laval, 1985.

955-001-86

1-2-3 2,00

## PRINCIPES ET APPLICATIONS DE L'HOLOGRAPHIE

Établissement autorisé: cégep La Pocatière

### OBJECTIFS

Expliquer les principes de l'holographie en faisant appel aux notions mathématiques de base. Décrire le phénomène d'interférence. Définir les caractéristiques des plaques photographiques utilisées pour enregistrer des hologrammes. Énumérer les conditions expérimentales pour réaliser un enregistrement holographique. Expliquer la formation des images restituées. Différencier hologramme plan, hologramme de volume, hologramme de phase et hologramme d'amplitude. Décrire les montages pour enregistrer et visualiser des hologrammes en transmission et en réflexion. Choisir la bonne plaque photographique pour une application donnée.

### CONTENU

Superposition de faisceaux lumineux. Courbe caractéristique d'une plaque photographique. Éclairement. Temps d'éclairement. Temps d'exposition. Résolution. Image réelle et image virtuelle. Hologramme plan, hologramme devolume, hologramme de phase et hologramme d'amplitude. Rendement diffractif. Montage de Gabor, montage de Leith-Upatnicks et montage de Lippmann. Holographie en lumière blanche. Interférométrie double exposition. Holographie en couleur.

### MÉDIAGRAPHIE

Francon, M., *Holographie*, Masson, 1969.

McNair, D., *How to Make Holograms*, Tab Books Inc., 1983.

Saxby, G., *Hologramme: de la prise de vue à leur présentation*, Masson, 1984.

955-002-86

1-2-3 2,00

## INITIATION À L'ART FLORAL

Établissement autorisé: Institut de technologie agro-alimentaire de Saint-Hyacinthe

### OBJECTIFS

Identifier les caractéristiques des diverses composantes et instruments utilisés en art floral. Appliquer les techniques de base permettant l'élaboration des arrangements floraux. Réaliser divers arrangements qui, tout en respectant les règles de l'art, témoignent de créativité.

### CONTENU

#### Théorie

Introduction à l'art floral. Les combinaisons et l'emploi des couleurs et des textures. Description des techniques fondamentales en arrangement floral. Présentation des fleurs et des feuillages utilisés en art floral; description de leur entretien et de leur emploi. Description des principaux types et styles d'arrangements floraux.

#### Laboratoire

Identification et manipulation des fleurs, feuillages et matériaux utilisés en art floral. Application des techniques fondamentales. Élaboration d'arrangements de base. Préparation de corbeilles de fleurs et de fruits. Fabrication d'arrangements pour des occasions spéciales (couronnes, centres de table, guirlandes, parures de porte, bouteilles fleuries, emballages cadeaux-fleuris). Réalisation de corsages, de boutonnières et de bouquets de mariées.

### MÉDIAGRAPHIE

Bancal, Marguerite, *Bouquets de notre temps*, Dessain et Tolra, Paris, 1977, 87 p.

Broet, Hervé, *À l'école des fleurs*, Dessain et Tolra, Paris, 1983, 64 p.

Buffet-Challie, Laurence, *L'art des fleurs en Europe*, Office du livre, Faibourg, 1979, 208 p.

Expert-Bezanson, Sylvie, *Les bouquets en 10 leçons*, Hachette, Paris, 1976, 223 p.

Helbring, M., *Technologie florale et arts créatif*, Association Suisse des Fleuristes, Neuchâtel, 1981, 70 p.

Ketels, Françoise, *Le livre d'or des bouquets*, Nerviers, Les nouvelles Éditions Marabout, 1977, 159 p.

Lamontagne, Michèle, *L'art de composer un bouquet*, Solar, Paris, 1977, 64 p.

Morin, Madeleine, *L'art floral dans votre maison*, Éditions Floraisse, Paris, 1974, 140 p.

Stevenson, V., *L'art du bouquet*, Librairie Larousse, Paris, 1970, 160 p.

955-003-86

1-2-3 2,00

## INITIATION AUX TECHNIQUES D'IMPRESSION

Établissement autorisé: cégep Saint-Jean-Sur-Richelieu

### OBJECTIFS

Faire prendre conscience à l'élève de ses capacités d'expression personnelle par la réalisation de différents travaux imprimés, sur tissus et papiers. Identifier différentes techniques d'impression et de reproduction; étudier les principes de base de la couleur en fonction des techniques d'impression et de reproduction; analyser les principes de base de la composition d'une image bio-dimensionnelle, en vue de son impression et de sa reproduction; utiliser différentes techniques d'impression et de reproduction.

### CONTENU

L'esquisse, le transfert du dessin, la préparation de la matrice, l'impression et la présentation. Impression en relief, en sérigraphie, au pochoir et au bloc. Impression sur papiers et sur tissus. Les encres, outils et techniques de base propres à chaque procédé d'impression.

### MÉDIAGRAPHIE

Desaulniers, Louis, *L'art de la sérigraphie*, Les Presses de l'Université du Québec, Montréal, 1973, 197 p.

Itten, J., *Le dessin et la forme*, Dessain et Tolra, Paris, 1970, 193 p.

Malenfant, Nicole, *L'estampe*, Coll. Formart, Éditeur officiel du Québec, Québec, 1979, 307 p.

Polato, Piero, *L'art et la manière*, Hachette, Paris, 1984, 445 p.

956-001-86

3-0-3 2,00

**STYLISTIQUE FRANÇAISE**

Établissement autorisé: cégep Sherbrooke

**OBJECTIFS**

Permettre aux élèves ayant déjà une connaissance correcte du français de poursuivre encore plus avant leur cheminement. Découvrir diverses manifestations du style caractérisant le littéraire génie de la langue française. En apprendre les règles et en acquérir un maniement axé sur l'excellence. Susciter le goût d'écrire avec style tout en visant l'économie et l'efficacité. Découvrir le plaisir de maîtriser l'écriture.

**CONTENU**

Étude la langue écrite et exercices appropriés en vue non seulement de l'application des conventions linguistiques d'usage, mais surtout de l'enrichissement du vocabulaire, de la maîtrise d'une variété de structures syntaxiques et de la pratique d'une rhétorique élégante.

**MÉDIAGRAPHIE**

**Benac, Henri**, *Dictionnaire des synonymes*.

**Collignon, J.-P. et BERTHIER P.-V.**, *La pratique du style*, Duculot, Paris, 1978, 91 p.

**Courault, M.**, *Manuel pratique de l'art d'écrire*, Éditions du Renouveau pédagogique, Montréal, 1967, 170 p.

**Dupriez, Bernard**, *Étude des styles*.

**Grévisse, Maurice**, *Le bon usage; grammaire française avec remarques sur la langue française d'aujourd'hui*.

**Guiraud, Pierre**, *La stylistique*, Coll. «Que sais-je?» no 646, Paris, P.U.F., 1972, 128 p.

**Legrand, E.**, *Stylistique française*, Livre du Maître.

**Robert, Paul**, *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*.

**Sélection du Reader's Digest**, *Parlez mieux. Écrivez-mieux*, Reader's Digest, Montréal, 1976, 539 p.

956-002-86

3-0-3 2,00

**ÉLÉMENTS DE GRAMMAIRE FRANÇAISE I**

Établissement autorisé: cégep Valleyfield

**OBJECTIFS**

Passer du code oral au code écrit. Maîtriser les règles de base de la grammaire. Amorcer une réflexion sur le fonctionnement de la langue française. Étudier la grammaire à partir de l'observation et de l'analyse de textes. Appliquer des règles au moyen d'exercices variés et de rédactions.

**CONTENU**

Étude du système verbal: la conjugaison, l'étude des temps, des modes et des aspects, l'étude des voix et de la forme pronominale. Étude des «mots outils»: les articles, les pronoms personnels, les démonstratifs, les possessifs, les pronoms relatifs, les prépositions, les conjonctions, les particules négatives, les adjectifs et pronoms interrogations, les adjectifs et les adverbes, les structures de la comparaison. Maîtrise de l'orthographe et distinction entre les homonymes et les homophones: observation dans des textes et dictées préparées. Étude de la phrase simple: distinction des diverses catégories grammaticales, analyse des fonctions grammaticales dans la phrase simple et exercices de transformation.

**MÉDIAGRAPHIE**

**De Fontenay, H. et Legoux, M.-N.**, *Du bout de la langue au bout des doigts*, (Deuxième édition) Holt, Rinehart and Winston of Canada Ltd, Toronto, 1986, 295 p.

**Gobbe, R.**, *Pour appliquer la grammaire nouvelle I*, Éd. de Boeck/ Duculot, Bruxelles/Gembloux-Paris, 1980, 303 p.

**Grévisse, M.**, *Le bon usage*, Éd. Duculot, 11e édition, Gembloux-Paris, 1980, 1 519 p.

**Grévisse, M.**, *Cours d'analyse grammaticale*, Éd. Duculot, Gembloux-Paris, 1966, 368 p.

**Grévisse, M.**, *Précis de grammaire*, Éd. Duculot, Gembloux-Paris, 1969, 291 p.

**Laurent, J.-P. et Fossion, A.**, *Comprendre la grammaire nouvelle*, Éd. de Boeck/Duculot, Bruxelles/Gembloux-Paris, 1981, 103 p.

**Niquet, G.**, *Structurer sa pensée, structurer sa phrase. Techniques d'expression orale et écrite*, Hachette, Paris, 1978, 245 p.

**Simard, J.-P.**, *Guide du savoir-écrire*, Éd. de l'Homme, Éd. Ville-Marie, Montréal, 1984, 528 p.

956-003-86

3-0-3 2,00

**ÉLÉMENTS DE GRAMMAIRE FRANÇAISE II**

Établissement autorisé: cégep Valleyfield

**OBJECTIFS**

Continuer et approfondir les études grammaticales commencées au cours 956-002-86. Mettre l'accent sur la syntaxe: pratique de l'analyse logique et application dans des exercices de transformation des phrases. Analyser les discours directs, indirects et indirects libres. Procéder à des analyses de textes. Effectuer des exercices variés et rédiger des textes.

**CONTENU**

Étude du système verbal: approfondissement des notions vues au cours 956-002-86. Valeurs stylistiques du temps des verbes et des aspects. Valeur des modes. Exercices de transformation des voix. Étude de la forme pronominale. Règles d'accord du participe passé. Règles particulières: la règle de tout, quelque, même, tel, etc. Les règles relatives aux noms propres, aux mots composés, aux adjectifs de couleur, etc. Étude de la phrase complexe: analyse de la proposition, (juxtaposition, coordination et subordination); analyse des fondements psychologiques des diverses structures syntaxiques, en particulier dans les rapports de subordination. Analyse des discours directs, indirects et indirects libres et exercices de transformation.

**MÉDIAGRAPHIE**

**De Fontenay, H. et Legoux, M.-N.**, *Du bout de la langue au bout des doigts*, (Deuxième édition) Holt, Rinehart and Winston of Canada Ltd, Toronto, 1986, 295 p.

**Gobbe, R.**, *Pour appliquer la grammaire nouvelle I*, Éd. de Boeck/ Duculot, Bruxelles/Gembloux-Paris, 1980, 303 p.

**Grévisse, M.**, *Le bon usage*, Éd. Duculot, 11e édition, Gembloux-Paris, 1980, 1 519 p.

**Grévisse, M.**, *Cours d'analyse grammaticale*, Éd. Duculot, Gembloux-Paris, 1966, 368 p.

**Grévisse, M.**, *Précis de grammaire*, Éd. Duculot, Gembloux-Paris, 1969, 291 p.

**Laurent, J.-P. et Fossion, A.**, *Comprendre la grammaire nouvelle*, Éd. de Boeck/Duculot, Bruxelles/Gembloux-Paris, 1981, 103 p.

**Niquet, G.**, *Structurer sa pensée, structurer sa phrase. Techniques d'expression orale et écrite*, Hachette, Paris, 1978, 245 p.

**Simard, J.-P.**, *Guide du savoir-écrire*, Éd. de l'Homme, Éd. Ville-Marie, Montréal, 1984, 528 p.

956-004-87

2-1-3 2,00

---

## FRANÇAIS ÉCRIT: RÉCUPÉRATION

---

Établissement autorisé: cégep Trois-Rivières

### **OBJECTIFS**

Amener l'élève en difficulté à acquérir une meilleure maîtrise de la langue écrite. Parfaire, par une révision systématique, l'acquisition des règles essentielles de la grammaire. Développer chez l'élève l'attitude d'auto-correction face à des textes écrits, en particulier les siens.

### **CONTENU**

Révision de la grammaire fondamentale: la notion de phrase, les conjugaisons, les principales règles d'accord, les homophones et utilisation de différents ouvrages pour corriger la langue écrite: dictionnaire, grammaire et didacticiel.

### **MÉDIAGRAPHIE**

A - Didacticiel ÉGAPO.

Un dictionnaire.

Une grammaire française (Grevisse).



983-001-87

3-0-3 2,00

## PENSÉE FORMELLE I; RAISONNEMENT PROPORTIONNEL

Établissement autorisé: cégep Limoilou

### OBJECTIFS

*Sur le plan cognitif*

Être capable d'utiliser des habiletés intellectuelles de base et le raisonnement proportionnel dans une variété de situations numériques et verbales simples incluant des tableaux, des schémas et des graphiques.

*Sur le plan métacognitif*

Être capable de décrire, analyser, évaluer sa démarche et la comparer à celle d'un pair dans les situations abordées dans ce cours. Être capable de décrire, analyser, évaluer son fonctionnement et le comparer à celui d'un pair dans les situations abordées dans ce cours.

### Note

On ne pourrait s'attendre à ce que cet objectif métacognitif soit maîtrisé après seulement 15 semaines de cours. Cependant, un progrès significatif devrait être décelé.

### CONTENU

Les habiletés intellectuelles (décrire, comparer, classer, analyser, définir, résumer, faire la synthèse, évaluer) seront travaillées à partir de situations concrètes et de textes relatifs à l'actualité et tirés de quotidiens, d'hebdomadaires ou de revues diverses. Le raisonnement proportionnel appliqué à des situations numériques et verbales sera traité de la même manière.

### MÉDIAGRAPHIE

GRUPE «DÉMARCHES», *Programme de développement de la pensée formelle, Tome I: fondements théoriques*, janvier 1986, 226 p.

Matériel développé par le groupe «Démarches».

Publications à venir du groupe «Démarches».

Torkia-Lagacé, M., *La pensée formelle chez les étudiants de collège I: objectif ou réalité?*, Québec: collège de Limoilou, 1981, 164 p.

983-002-87

3-0-3 2,00

## PENSÉE FORMELLE II: RAISONNEMENT HYPOTHÉTIQUE-DÉDUCTIF

Établissement autorisé: cégep Limoilou

### OBJECTIFS

*Sur le plan cognitif*

Être capable d'utiliser le raisonnement combinatoire, la logique de propositions et le raisonnement par séparation de variables et cela, d'une manière structurée et planifiée, dans une variété de situations de la vie quotidienne nécessitant une démarche hypothético-déductive.

*Sur le plan métacognitif*

Être capable de décrire, analyser, évaluer sa démarche et la comparer à celle d'un pair dans les situations abordées dans ce cours. Être capable de décrire, analyser, évaluer son fonctionnement et le comparer à celui d'un pair dans les situations abordées dans ce cours.

### CONTENU

Le raisonnement combinatoire, la logique de propositions, le raisonnement par séparation de variables et le raisonnement hypothético-déductif dans son ensemble seront travaillés chacun à partir d'un ensemble distinct d'activités d'apprentissage de complexités structurales graduées. Les activités s'inspirent principalement de situations de la vie quotidienne.

### MÉDIAGRAPHIE

GRUPE «DÉMARCHES», *Programme de développement de la pensée formelle, Tome I: fondements théoriques*, janvier 1986, 226 p.

Matériel développé par le groupe «Démarches».

Publications à venir du groupe «Démarches».

Torkia-Lagacé, M., *La pensée formelle chez les étudiants de collège I: objectif ou réalité?*, Québec: collège de Limoilou, 1981, 164 p.

983-003-87

3-0-3 2,00

## PENSÉE FORMELLE III: RÉOLUTION DE PROBLÈMES ET PRISE DE DÉCISION

Établissement autorisé: cégep Limoilou

### OBJECTIFS

*Sur le plan cognitif*

Être capable d'effectuer toutes et chacune des phases et sous-phases d'une démarche de résolution de problèmes d'une manière personnelle, planifiée et structurée.

*Sur le plan métacognitif*

Être capable de décrire, analyser, évaluer sa démarche et la comparer à celle d'un pair dans les situations abordées dans ce cours. Être capable de décrire, analyser, évaluer son fonctionnement et le comparer à celui d'un pair dans les situations abordées dans ce cours.

### CONTENU

Chaque phase et sous-phase de la démarche de résolution de problèmes élaborée par le groupe «Démarches» sera travaillée séparément à partir de situations de la vie quotidienne. Par la suite, l'élève, à partir de mises en situation, devra effectuer des démarches complètes de résolutions de problèmes et de prise de décisions.

### MÉDIAGRAPHIE

GRUPE «DÉMARCHES», *Programme de développement de la pensée formelle, Tome I: fondements théoriques*, janvier 1986, 226 p.

Matériel développé par le groupe «Démarches».

Publications à venir du groupe «Démarches».

Torkia-Lagacé, M., *La pensée formelle chez les étudiants de collège I: objectif ou réalité?*, Québec: collège de Limoilou, 1981, 164 p.

986-001-85

1-0-1 0,66

## APPRENTISSAGE INDIVIDUALISÉ DU FRANÇAIS ÉCRIT I: GRAMMAIRE

Établissement autorisé: cégep Maisonneuve

### OBJECTIFS

Ce cours s'adresse à des élèves qui ont de graves difficultés en langue écrite; et poursuit les objectifs suivants: développer des mécanismes d'autocorrection adaptés aux besoins individuels; donner accès aux notions grammaticales nécessaires à la compréhension du système de la langue écrite; susciter chez les élèves en difficulté la confiance en eux-mêmes requise pour apprendre (ou réapprendre) à écrire de façon autonome et « fonctionnelle ».

### CONTENU

#### Théorie

Confusion homophoniques. Accord du groupe du nom. Accord du groupe du verbe.

### MÉDIAGRAPHIE

Grévisse.

Précis de grammaire française.

Larousse de la conjugaison.

Le Petit Robert.

Logiciel de traitement de texte (Macwrite).

986-002-85

1-0-1 0,66

## APPRENTISSAGE INDIVIDUALISÉ DU FRANÇAIS ÉCRIT II: SYNTAXE

Établissement autorisé: cégep Maisonneuve

### OBJECTIFS

Ce cours s'adresse à des élèves qui ont de graves difficultés en langue écrite; et poursuit les objectifs suivants: développer des mécanismes d'autocorrection adaptés aux besoins individuels; donner accès aux notions syntaxiques nécessaires à la compréhension du système de la langue écrite; susciter chez les élèves en difficulté la confiance en eux-mêmes requise pour apprendre (ou réapprendre) à écrire de façon autonome et « fonctionnelle ».

### CONTENU

#### Théorie

Identification des constituants de la phrase. Analyse du système des propositions. Ponctuation.

### MÉDIAGRAPHIE

Grévisse.

Précis de grammaire française.

Logiciel de traitement de texte (Macwrite).

986-003-85

1-0-1 0,66

## APPRENTISSAGE INDIVIDUALISÉ DU FRANÇAIS ÉCRIT III: LEXIQUE

Établissement autorisé: cégep Maisonneuve

### OBJECTIFS

Ce cours s'adresse à des élèves qui ont de graves difficultés en langue écrite; et poursuit les objectifs suivants: développer des mécanismes d'autocorrection adaptés aux besoins individuels; donner accès aux notions lexicales nécessaires à la compréhension du système de la langue écrite; susciter chez les élèves en difficulté la confiance en eux-mêmes requise pour apprendre (ou réapprendre) à écrire de façon autonome et « fonctionnelle ».

### CONTENU

#### Théorie

Principes d'orthographe. Recherche des mots précis. Typographie (accents, majuscules, trait-d'union).

### MÉDIAGRAPHIE

Larousse de l'orthographe.

Le Petit Robert.

Logiciel de traitement de texte (Macwrite).